

BURKINA FASO

UNITE- PROGRES- JUSTICE

.....
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES , SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

.....
UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

.....
UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE /SCIENCES HUMAINES

.....
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
Option Démographie

MEMOIRE DE MAITRISE

**Les migrations Saisonnières des populations
Semi- nomades du centre du Niger vers le Nord
(Cas des populations du Nord Tarka.)**

PRESENTE PAR : NAGARA MAMAN

ANNEE ACADEMIQUE

2000-2001

SOUS LA DIRECTION DE :

BAYA BANZA
MAITRE-ASSISTANT

DÉDICACE

A mon père,

A ma mère

REMERCIEMENTS

Ils vont en priorité à tous les professeurs du département de Géographie, en particulier M. BAYA Banza, mon directeur de mémoire dont la disponibilité et la patience ont permis de mettre au point ce document

A M. RABIOU Albert à la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou et M. Abou MAMAN Directeur de la nouvelle imprimerie du Niger pour leurs appuis constants.

Et, enfin à tous ceux qui m'ont financièrement et moralement soutenu dans les moments difficiles.

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

BCR : Bureau Central du Recensement

RDC : République Démocratique du Congo

IGN : Institut Géographique National de France

OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

RESUME

Les migrations saisonnières des populations semi-nomades de Tarka interviennent tous les ans suivant une direction donnée : du sud au nord et vice-versa. Elles s'effectuent généralement en début des saisons de pluie, particulièrement en juin-juillet. Quant au retour vers le sud, il a lieu en octobre/novembre après les récoltes.

Les zones de migrations se caractérisent par un climat chaud et sec. Le niveau de précipitations est assez faible au Nord et moyen au sud, permettant juste la pratique d'une agriculture d'autosuffisance.

Au cours de la décennie écoulée, des sécheresses chroniques ont sévi dans ces zones et ont perturbé l'ampleur de la migration, qui conférait jadis une certaine prospérité aux transhumants. Ce fait a été confirmé par notre étude qui s'est fixée comme objectif de rechercher le rôle joué par les facteurs climatiques et sociaux dans le ralentissement de ces migrations.

MOTS CLES : Niger - Tarka - Migrations saisonnières - Transhumance - Sédentaires - Semi-nomades.

INTRODUCTION GENERALE

L'instabilité due aux guerres (tribales, ethniques, politiques, etc.), aux crises économiques, à la sécheresse et au défaut d'aménagements du territoire, a fait que le phénomène de la migration a pris une ampleur considérable au cours de la dernière décennie. Il est en effet ressorti qu'un tel phénomène constitue un véritable élément perturbateur dont la maîtrise s'avère nécessaire dans la conduite des programmes et projets de développement économique et social. Ainsi, pour la cohérence de ces derniers, il conviendrait de disposer d'informations exhaustives sur l'effectif des populations concernées ainsi que sa composition, sa sociologie et ses principales zones de migration, etc. Grâce à ces estimations, il est alors possible de mieux planifier les moyens nécessaires pour la satisfaction des besoins, parfois urgents, de ces populations. Dans notre milieu d'étude, le ralentissement des migrations saisonnières des populations semi-nomades a entraîné un regain de conflits entre les populations sédentaires et populations semi-nomades. La recherche des solutions à ce malaise passe sans doute par la maîtrise de ce mouvement. Cela amène du coup la nécessité de faire une étude. Cette dernière nous a permis de connaître leur itinéraire, leur destination, leur déterminants et leurs difficultés. A l'instar de toute étude, il est à noter que celle-ci comporte aussi des limites. Les réponses du chef de famille aux différentes questions posées contiennent parfois des incohérences (par rapport à une même question, la réponse varie selon qu'il s'agit de période sèche ou de pluie). La classification des migrants entre ceux qui ont connu une longue période de rupture et ceux qui ont repris la migration pose parfois des problèmes de clarté.

La présente étude est structurée en deux parties. La première présente la zone d'étude et le déroulement des mouvements migratoires et la deuxième l'évolution du phénomène migratoire et ses déterminants ainsi que l'insertion des migrants.

1. PROBLEMATIQUE

Le thème sur la migration, objet de notre présente étude, a été choisi en raison notamment de son actualité. En effet, c'est un phénomène qui retiendra, encore longtemps, l'attention des chercheurs, des médias et des dirigeants des pays développés, tout comme ceux en développement. Ce qui interpelle le plus, c'est que les cas de migration s'accompagnent généralement de destructions diverses, se traduisant par des dégâts tant matériels qu'en vie humaine ou animale. Ces déplacements découlent, en particulier, des conflits armés, de catastrophes naturelles (inondation, séisme, feu de brousse, etc.), ou de sécheresse. Toutefois, les migrations ne revêtent pas les mêmes conséquences, elles sont parfois de nature économique et procurent même aux populations concernées des sources de revenu. C'est le cas des migrations dites saisonnières dans lesquelles on recense l'exode rural et la transhumance. Dans les faits, même ces cas de migration ne sont pas exempts de risques. C'est ainsi que dans la région de Tarka, la baisse du rythme de la migration s'est automatiquement accompagnée par la recrudescence de conflits armés sous forme de rébellion dont les acteurs sont majoritairement nomades. C'est cette situation qui nous a amené à chercher à comprendre le phénomène migratoire afin de déterminer les freins et les solutions permettant de sécuriser et de relancer le mouvement.

1.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Notre étude vise à déterminer le rôle des facteurs physiques et humains dans

l'évolution des migrations saisonnières. De façon plus spécifique, il s'agit d'appréhender :

- l'impact de la baisse de la pluviométrie sur le déroulement de la migration ;
- la portée de l'intervention du gouvernement dans ce domaine ;
- le rôle des caractéristiques ethniques dans le mouvement.

1.2. Définition des concepts

- Dans les divers ouvrages consultés, la migration fait l'objet d'une multitude de définition. C'est ainsi que Thiam et al.(1988) estiment que tout déplacement ne sera considéré comme migration que s'il comporte deux caractéristiques essentielles : la durée et l'espace. Pour Courgeau (1960), elle est le passage d'un espace de vie à un autre ; l'espace de vie étant constitué par tous les lieux auxquels cet espace est en rapport, soit directement, soit par l'intermédiaire des personnes qui s'y trouvent. Ainsi dans le souci de faciliter la compréhension nous avons défini les concepts que nous utilisons et qui sont relatifs au champ lexical des migrations.
- **Migration** : déplacement consistant à un changement de résidence habituelle pour un temps déterminé (plus de 6 mois).
- **Migration saisonnière** : déplacement de population pendant une période déterminée de l'année vers une ou des destinations connues.
- **Ménage** : « Ensemble de personnes vivant sous un même logement et qui se partagent la nourriture préparée par un même feu » (BCR, 1988).
- **Sédentaire** : Personne vivant dans un village fixe.
- **Nomade** : Une personne qui vit en se déplaçant perpétuellement et sans domicile fixe.

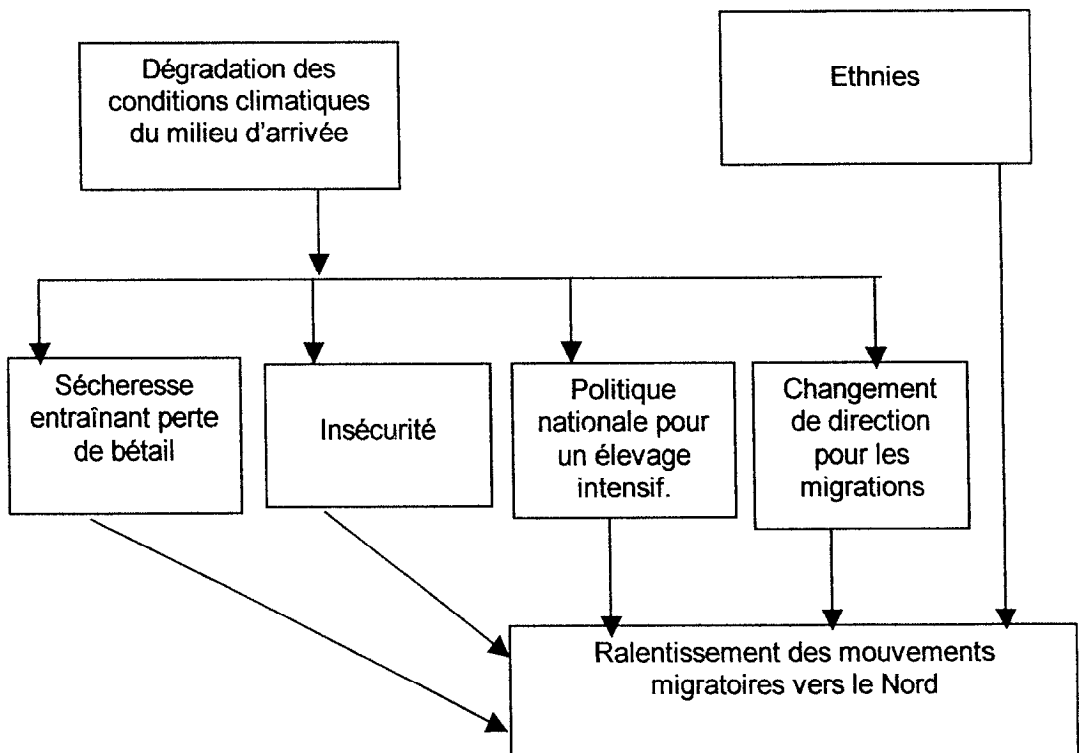
- **La famille** : Ensemble composé de un ou plusieurs ménages mais sous l'autorité en général d'un vieux appelé chef de famille.
- **Semi-nomades** : Eleveurs ou agriculteurs (agro-pasteurs) qui ont des villages ou domiciles fixes mais qui se livrent à des migrations avec leurs animaux.
- **Ralentissement** : Diminution, régression.
- **Centre du Niger** : Partie du Niger correspondant au département de Maradi et de Zinder.
- **Nord Tarka** : Partie agro-pastorale de Tarka au Nord d'une ligne allant de Guidan Abdou-Kakalé et Sud Oubandawaki.
- **Vers le Nord** : Direction du mouvement migratoire à l'aller au milieu d'accueil, qui va jusqu'au Sud du département d'Agadez.
- **Transhumance** : Système technique et non mode de vie, entre des points écologiquement et saisonnièrement complémentaires

1.3. Modèle d'analyse

Il a été bâti sur la base du modèle structuro-fonctionnaliste. En effet, pour les populations semi-nomades, la migration constitue un enjeu majeur en tant que mode de vie et en tant que source de revenu. Le milieu d'arrivée de cette migration comprend le Nord Tarka et la partie méridionale du département d'Agadez. Il est caractérisé par une faible pluviométrie et une avancée inexorable du désert agissant sur le couvert végétal et les points d'eau. Cette dégradation de l'écosystème a été plus prononcée pendant ces dernières années, provoquant ainsi le recul des aires de pâturage, le tarissement des principaux points d'eau et le destockage rapide du cheptel. La survie des populations semi-nomades et celle de leurs animaux constitue

donc le principal enjeu dans cette zone aride. A cette situation, s'ajoute l'insécurité due aux vols d'animaux et au banditisme armé suite à la rébellion armée des touaregs de 1990 à 1996. La conjugaison de ces facteurs sape le moral des migrants et agit négativement sur l'ampleur et la pérennité des migrations saisonnières vers le Nord. A titre illustratif, plusieurs nomades et agro-pasteurs notamment les haoussa ont été victimes de vols d'animaux et d'attaques armées entraînant ainsi l'interruption de leur migration saisonnière. Ils se sont par conséquent reconvertis dans des activités moins exposées aux dangers, en l'occurrence l'embouche bovine.

Figure N°.1: Schéma d'analyse de l'évolution des migrations saisonnières au nord Tarka (Niger)



1.4. Hypothèses

Les facteurs climatiques ou sociaux qui se sont conjugués ont entraîné la baisse des mouvements saisonniers des populations semi-nomades de Tarka. A partir de ce constat, nous avons émis trois hypothèses secondaires.

1. Le ralentissement des mouvements migratoires des populations semi-nomades du canton de Tarka vers le Nord est lié au déficit pluviométrique.
2. La politique gouvernementale n'a pas favorisé le développement de la migration.
3. La baisse de la migration est moins forte chez les Peuls que dans les autres groupes ethniques.

2. METHODOLOGIE

La démarche méthodologique est basée sur la recherche documentaire et la collecte de données sur le terrain.

2.1. Revue de la littérature

Elle a consisté en la consultation des ouvrages ayant trait aux migrations, en particulier les nombreux auteurs qui ont abordé la question sous plusieurs aspects.

Thiam et al. (1988), décrivent dans leurs ouvrages les différents types de migrations et leurs motivations. En parlant des migrations saisonnières, ils ont orienté leurs études sur le cas des « névétanes », ces migrants venus du nord de la Guinée et de certaines parties du Sénégal pour travailler pendant la période pluvieuse dans les régions arachidières. Courgeau (1960), mentionne surtout la complémentarité qui peut exister entre des lieux par l'intermédiaire des migrations. Bassand et Bruchardt (1980), ont quant à eux mis l'accent sur les possibilités qu'offre le milieu d'arrivée tout en tenant compte des motifs de départ.

Le rapport de l'OCDE (1996) fait ressortir les grandes tendances des migrations internationales (types de migrations, les nouveaux pôles de départ et d'arrivée...) et leurs perspectives. En Afrique Occidentale, comme le fait remarquer Rouch (1965), ces migrations se font en direction des régions côtières où les cultures de traite dans les plantations et notamment des industries ont été installées depuis l'époque coloniale.

Les études de Alichina (1985) et du Bureau Central du Recensement (BCR, 1992) montrent que le solde migratoire au Niger est négatif. Selon eux les migrations intérieures ont comme point d'accueil les centres urbains tels que Niamey, Maradi, Zinder, Dosso, Tahoua et Agadez. Cette forme d'exode rural concerne des milliers de paysans qui quittent leurs villages pendant la saison sèche pour se diriger vers les grandes villes en quête d'emploi rémunérateur.

L'autre type de migration important au Niger est la transhumance qui s'apparente plus à un mode de vie qu'à un simple déplacement. L'analyse de cette migration sera prioritaire dans le cadre de la présente étude. En effet, elle a fait l'objet d'écrits de la part de certains auteurs, notamment Bernus (1986), Diallo, (1978) et Cheik (1986). Ainsi pour le dernier cité, la migration saisonnière constitue pour les populations semi-nomades une véritable stratégie de survie tandis que Diallo (1978) constate uniquement le caractère régulier du mouvement dans le temps. Pidoux et Laya (1967) et Alichina (1985), se sont aussi penchés sur les mouvements migratoires saisonniers en relation avec les autres mouvements et déplacements de population en général. Alichina souligne l'existence de certaines particularités liées aux populations concernées. Cette même complexité est évoquée par Sidikou (1975), Retaille (1983) et Horowitz (1975). Ces chercheurs ont recensé les grandes directions des migrations saisonnières au Niger qui se situent du Nord vers le Sud et

vice-versa en fonction des saisons.

Les autres documents consultés ont seulement abordé le thème de migration dans sa généralité. Ils décrivent soit les motivations à la base des déplacements et leurs conséquences pour la zone de départ ou d'arrivée, ou bien des études qui ont concerné la vie des sédentaires ou des nomades. Les mouvements saisonniers des populations semi-nomades ne sont effleurés que rarement. Ceci explique, en partie, l'intérêt que nous accordons à ce thème.

2.2. Le choix du site

Le choix de Tarka comme zone d'étude a été essentiellement guidé par notre connaissance linguistique du milieu qui se trouve être notre région d'origine.

2.3. La collecte des données

Elle a été menée en plusieurs phases allant de la détermination de la population mère aux entretiens en passant par le tirage de l'échantillon.

2.3.1 La détermination de la population mère.

La population mère est constituée des habitants de 34 villages administratifs se trouvant dans la zone préalablement définie. Un tirage aléatoire a été fait malgré le nombre réduit des villages administratifs. Le recours à la carte administrative de la zone a aussi grandement facilité cette sélection. D'après les premiers résultats de l'enquête, il est ressorti que certains villages sont de taille très réduite comprenant en moyenne 3 à 4 familles. Les plus grands, quant à eux, comptent en moyenne 6 à 7 familles. Ceci explique que la zone soit faiblement peuplée avec une distance moyenne entre deux villages atteignant 8 km et des extrêmes se situant parfois à 80 km. Le nombre élevé de villages non administratifs, c'est à dire qui ne figurent pas sur la carte, a réduit le nombre de villages visités.

2. 3. 2. L'échantillonnage.

Une fois la population mère circonscrite, nous avons ensuite procédé à la constitution de l'échantillon sur la base d'un tirage aléatoire d'un village sur deux. Ainsi, dix sept (17) villages ont été sélectionnés, mais pour des raisons indépendantes de notre volonté (impraticabilité de la route) nous n'avons pu visiter que seize (16) villages. La liste alphabétique de ces villages est contenue dans le tableau n°1.

Tableau N°1 : Liste alphabétique des villages sélectionnés

Numéro d'ordre	Noms des Villages
1	Abal
2	Baté
3	Boubouzoum
4	Dan kandé
5	Eliki
6	Gandou
7	Guidan Sanké
8	Haïdo
9	Kakalé
10	Koufa Bouta
11	Kassaoussawa
12	Kaouchi
13	Maroki
14	Oubandawaki
15	Tahibal
16	Waché

Source: enquête de terrain 1999.

Dans les villages sélectionnés nous avons effectué la collecte des données en prenant comme unité de base la famille. La raison de ce choix est due au fait que l'organisation des mouvements saisonniers est du ressort des chefs de familles, même si les personnes concernées, ou les principaux acteurs, sont le plus souvent

les jeunes hommes accompagnés parfois de leurs frères ou de leurs épouses. Nous nous sommes donc limités, au niveau des villages échantillonnés, à interroger les chefs de familles semi-nomades ou à défaut (en cas de vieillesse, de maladie grave ou d'absence) leurs représentants autorisés qui peuvent être l'épouse ou les proches parents.

Une année de référence (1969) permet de circonscrire notre échantillon. Ainsi, toutes les familles ayant cessé de migrer avant 1969 ont été systématiquement écartées de notre champ d'étude. Sont donc pris en compte, les migrants ayant effectué au moins un déplacement au cours des trente dernières années entre 1969 et 1999. Ainsi, pour chaque année de l'intervalle 1969-1999, nous avons recueilli des informations sur le déplacement ou non de chaque famille de l'échantillon. Ensuite nous déduisons si la famille est sédentarisée avant 1969. Toute l'enquête a été menée à l'aide de questions fermées.

2. 3.3 Déroulement de l'enquête sur le terrain

Avant l'enquête proprement dite, une visite chez le chef du canton et du poste administratif s'imposait. Il s'agit d'une action de sensibilisation des autorités locales sur les objectifs de notre enquête et de l'utilisation qui sera faite des résultats. En effet, sans leur soutien, il paraissait difficile de mener l'enquête au regard de l'hostilité et la réticence apparentes des populations à ce genre d'exercice qui à leurs yeux se répète indéfiniment (enquête, recensement de population, etc.). Ainsi, une fois l'agrément des autorités acquis, ces derniers consultent le répertoire des familles établi aux fins d'impôt et convoquent tous les chefs de famille.

Après les salutations d'usage et une fois l'enquêté rassuré par le chef du village, nous pouvions commencer l'interview proprement dite. Dans ce cadre, nous utilisons

comme référence les grandes dates qui ont marqué l'histoire du pays et aussi les mauvaises périodes que ces populations ont vécues. Un double avantage est attendu de cette méthode. Le premier est que cette méthode nous permet d'identifier les migrants qui ont cessé les déplacements ; et parmi ceux-ci de voir les migrants qui sont dans la fourchette d'âge prise en compte (30 ans). Le deuxième avantage est la facilité avec laquelle il est possible d'exclure de l'échantillon ceux dont la dernière migration remonte à plus de 30 ans. Au cours de l'enquête, il est apparu que beaucoup se rappellent aisément du nombre d'années écoulées après l'arrêt définitif de leur migration saisonnière.

Pour les besoins de l'enquête, nous avons bénéficié des services d'un ex-élève du niveau quatrième qui parle, en dehors du français, les autres langues du terroir, en particulier le haoussa qui y est la langue couramment parlée. Son recrutement pour l'enquête a été fait à la suite d'une formation de trois jours, que nous lui avons dispensée, suivie ensuite d'un test concluant sur le déroulement d'une enquête.

En ce qui concerne nos déplacements, nous nous sommes servis d'un véhicule de marque Toyota Hilux 4x4 mis à notre disposition par un parent. En effet, le recours au véhicule est indispensable au regard des distances à parcourir dans notre zone d'étude. Nous avons aussi suivi les itinéraires empruntés au cours des migrations saisonnières afin de compléter l'étude sur le terrain. L'enquête dans les seize villages a duré quinze jours, du 8 au 22 août 1999.

2. 4. Méthodes d'analyse des résultats

A l'issue de la collecte, nous avons procédé au dépouillement des données recueillies. Le dépouillement a consisté à exploiter le contenu des questionnaires remplis. Ce travail terminé, les données ont été réparties en trois grands volets :

- Les données économiques et sociales
- Les données climatiques
- Les données politiques

Les données économiques comprennent les facteurs tels que les rendements, et les motivations économiques du mouvement migratoire. Quant aux autres facteurs que sont l'insécurité, les vols, les razzias, la composition ethnique et l'organisation des sociétés, ils ont été considérés comme des données sociales. La dégradation des conditions climatiques et l'évolution de la pluviométrie constituent des données climatiques. Enfin, le domaine politique concerne l'intervention de l'Etat en matière de migration à travers l'institutionnalisation de certaines actions telles que la pratique de l'embouche, la fixation des éleveurs et la création des points de regroupement autour des forages.

Le traitement de ces différents volets a permis d'obtenir des effectifs que nous avons transformés sous forme de proportions. Ces effectifs et leurs proportions ont été représentés sous forme de tableaux mais aussi pour certaines données, en graphiques, en vue de permettre une meilleure visualisation et une bonne interprétation des évolutions.

L'interprétation a consisté en l'examen des différentes proportions des familles en rapport avec les raisons évoquées quant à la poursuite ou non de leurs migrations.

Le cumul des proportions a été évité à cause des questions à réponses multiples. Nous avons enfin tenté d'établir des liens entre les différents facteurs et leur impact sur l'évolution de cette migration saisonnière en tenant compte des hypothèses.

2.5. Les difficultés

La première difficulté rencontrée est liée à la non-exhaustivité de la carte administrative de la zone. En effet, il est apparu que plusieurs villages ne sont pas reportés sur la carte, limitant ainsi la base de sondage à partir de laquelle nous devions effectuer notre tirage. Une fois aux villages, nous devions aussi attendre plusieurs heures avant le retour des paysans qui se situe généralement entre 18 heures et 19 heures. En effet, dans cette région, les paysans partent aux champs dès 6 heures pour ne revenir qu'au coucher du soleil. Dans ces conditions, nous ne réalisons qu'un seul village en moyenne par jour. En plus, la méfiance observée de la part des ethnies peules et touaregs a quelque peu retardé le déroulement de l'enquête parce que ces derniers ont tendance à assimiler chaque recensement ou enquête à une opération ayant pour finalité le prélèvement fiscal.

Enfin, l'insécurité résiduelle dans la zone d'arrivée nous a aussi dissuadé de continuer dans l'extrême Nord de la zone d'accueil en raison des risques élevés de vol des véhicules 4X4.

PREMIERE PARTIE

**PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE ET ORGANISATION DU MOUVEMENT
MIGRATOIRE**

Les migrations sont devenues de nos jours un phénomène d'actualité. Les inégalités sociales et économiques entre les peuples, provenant d'une mauvaise répartition des richesses sur le plan national et international, sont à la base du phénomène. De même, la transformation de certaines parties du monde (Afrique, Asie...) en régions productrices de matières premières dans le système mondial de production et qui restent constamment exposées aux fluctuations des cours mondiaux, en sont d'autres causes des migrations. Ces dernières années, on assiste grâce à la mondialisation à une certaine sélection de main-d'œuvre qualifiée vers les pays développés, entraînant ainsi une autre forme de migration. Dans le cadre de notre étude, la migration se réduit à un niveau familial ou villageois tout au plus.

CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

Introduction

Les sécheresses fréquentes entraînent chaque fois un déplacement des populations des zones démunies du Nord vers des contrées plus clémentes du Sud. Sinon, en dehors de ces cas extrêmes, il se produit, à l'approche de chaque saison de pluie, un autre mouvement des personnes dont le sens et le mobile sont contraires au premier. C'est ce qu'on appelle la transhumance que les peuples nomades et semi-nomades effectuent de manière répétitive et séculaire entre la zone de départ au sud et celle d'arrivée au nord.

I.1 Situation géographique

Le milieu d'étude est la région de Tarka située au centre Est du Niger et à cheval sur le 15^{ème} parallèle. Il est encadré par le département d'Agadez au Nord, l'arrondissement de Mayahi au Sud et celui de Dakoro à l'Ouest. A l'Est, il a une frontière commune avec le canton de Gangara (carte 1). Dans l'ancien découpage administratif, il relève de l'arrondissement de Tanout dans le département de Zinder. Avec le nouveau découpage administratif, il a été érigé en une commune élargie aux villages environnants.

I.2. Les conditions physiques et socio-économiques

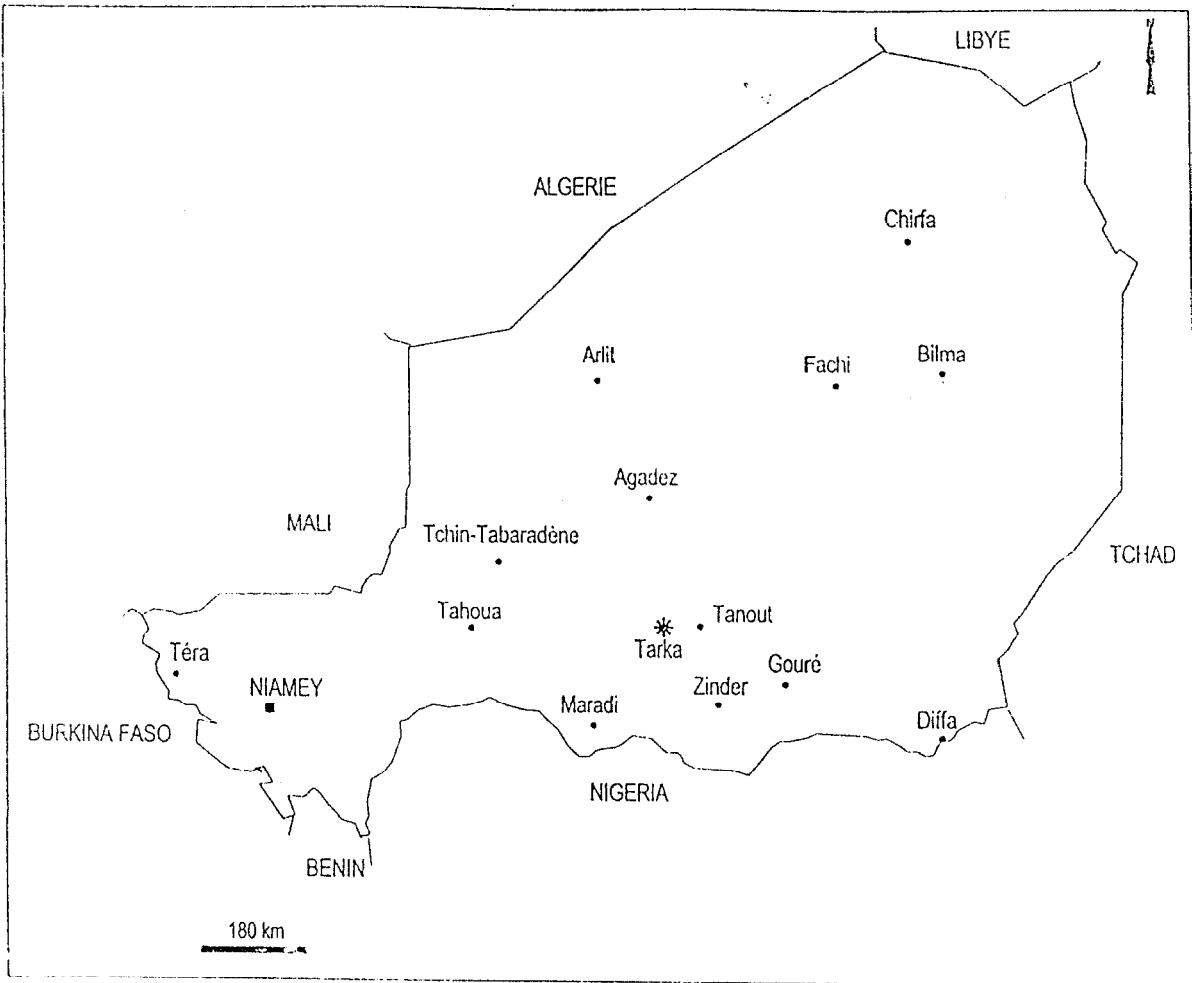
I. 2. 1. Les conditions physiques

La zone de départ est une région de plaine parfois sableuse, avec çà et là des dépressions constituées par des anciennes vallées. Ce sont les vallées fossiles d'Eliki (Eliki gonda, Eliki Sami) séparant les zones agricoles des zones pastorales. Les plateaux et les montagnes sont presque inexistantes, ce qui donne une certaine monotonie au relief.

Comme la zone de départ, le milieu d'accueil est essentiellement constitué de plaine avec quelques rares dunes de sable. Le manque de montagnes et de plateaux lui donne aussi une allure monotone. Les cours d'eau sont inexistantes. On note cependant la présence d'innombrables mares permanentes et semi-permanentes : mares de Tendé, Tchinéké, Tadeini, Intabanaout, Jola, Eghadé, Bikaro (carte 2). C'est autour des points d'eau et des puits que s'installent les migrants afin d'abreuver leurs animaux et de s'alimenter en eau.

Carte 1

Situation géographique du Tarka

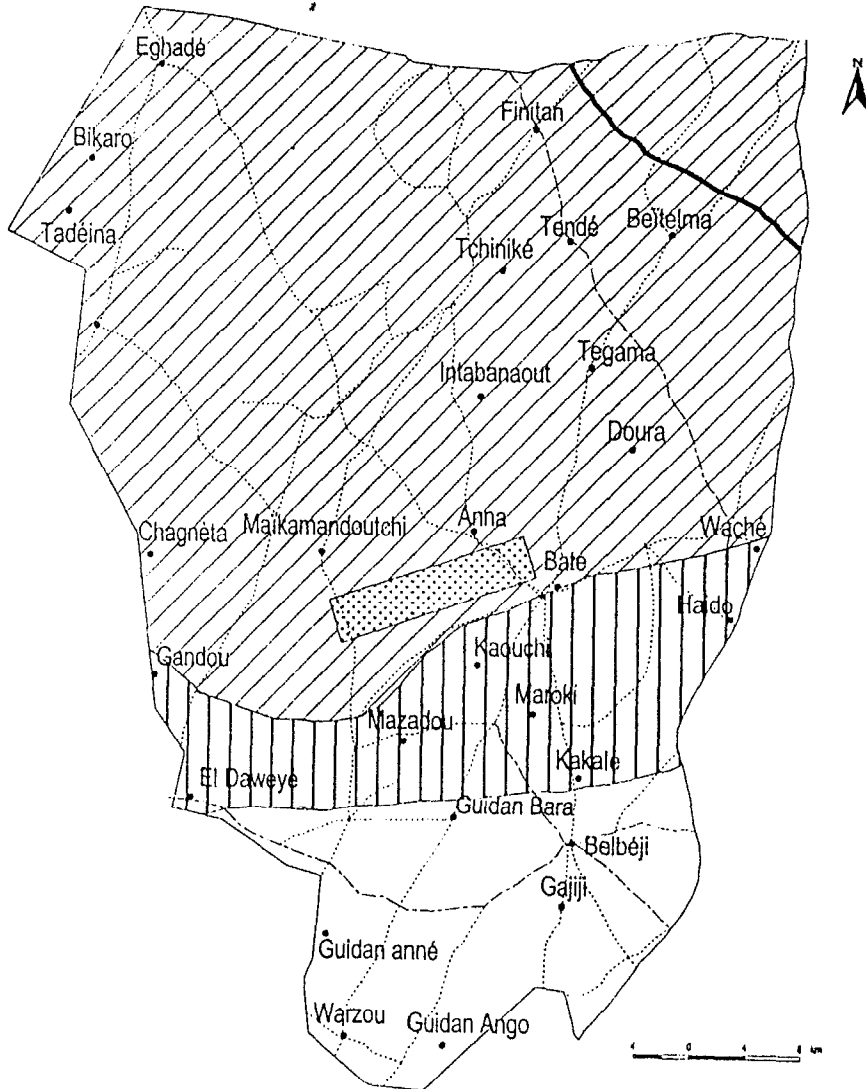


LEGENDE

- capitale d'état
- ville
- * Tarka

CARTE N°2

LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE



LEGENDE

-  piste
-  route principale
-  route secondaire
-  ferme
-  zone de départ
-  zone d'arrivée
-  localité

1.2.1.1 Le climat

Il est du type Nord sahélien avec quelque 250 mm de pluie par an dans la zone d'étude. La durée de la saison hivernale varie selon les années de 2 à 3 mois au maximum.

Les précipitations sont inégalement réparties dans l'espace et dans le temps, avec cependant une plus forte prédominance de mauvaises saisons. La période des pluies s'étale de mi-juin à fin août. Le reste de l'année est sec et comprend une saison froide de novembre à février et une saison chaude allant de mars à juin. L'harmattan, vent chaud et sec, souffle durant cette dernière période et agit sur le couvert végétal, le sol et la visibilité.

Dans le milieu d'accueil, le climat est du type Nord sahélien dans sa partie Sud et désertique à l'extrême Nord. Les précipitations sont irrégulières et varient entre 100 et 150 mm pendant les bonnes saisons et moins durant les mauvaises.

De juillet à août, les eaux de pluie suivent la montée tardive du front intertropical avec ses vents humides et sa descente rapide vers le Sud. Le reste de l'année est animé par la période froide de novembre à mars, celle-ci est accompagnée dès décembre par un terrible vent de sable qui accentue l'intensité du froid et rend la visibilité médiocre. Pendant les mois d'avril à juin, les températures sont torrides et peuvent atteindre les 45°C.

1.2.1.2 La végétation

Dans la zone de départ, la rareté des pluies et surtout son inégale répartition dans le temps agit négativement sur le couvert végétal constitué essentiellement d'acacias (*Camifora*, *albida*, *Senégalensis*...) et de certains herbacés tel le cram-cram. Cependant, la grande occupation du sol a donné naissance à une formation

anthropique composée le plus souvent d'acacia *albidas* appelé ici «gao» bien protégé par les agriculteurs et les éleveurs, en raison de ses nombreux bienfaits. Cette zone est très menacée par une désertification accélérée à cause du surpâturage et de l'abattage incontrôlé de certaines espèces végétales par les éleveurs.

1. 2. 2. La population

Dans le milieu de départ, la population, répartie sur 2000 km², est estimée à 15.423 habitants, soit une densité de 7,7 habitants par km². Cette faible densité s'explique par l'irrégularité des précipitations et le faible rendement des activités agricoles. La partie Sud du canton concentre l'essentiel de la population, soit les 2/3 du peuplement. Selon le recensement de 1988, l'effectif de la population de Tarka est de 53.158 habitants. Cette population est constituée de trois ethnies principales :

1.2.2.1 Les Haoussa

Ils représentent près de 45 % de la population et se retrouvent dans la partie Sud du Tarka. Ils demeurent l'ethnie dominante dans le cadre de notre étude. Ils vivent dans des villages placés sous l'autorité des chefs coutumiers appelés chefs du village. En plus de cette organisation administrative, les ménages sont constitués en famille. Cette unité sociale est sous l'autorité du chef de famille et comprend les épouses, les enfants, les brus et les petits-fils. C'est en définitive, la famille au sens large du terme où tous les membres vivent dans une même concession avec de nombreuses cases. Les haoussa sont généralement des agriculteurs mais pratiquent aussi l'élevage, comme activité secondaire.

1.2.2.2. Les Touareg

Ils constituent le deuxième groupe ethnique. On y distingue les nomades et les semi-nomades. Ces derniers, en plus de l'élevage pratiquent souvent l'agriculture. Ils ont des habitations identiques à celles des haoussa, mais la grande majorité vit sous des tentes au sein d'un campement. L'organisation sociale est très hiérarchisée et structurée en deux classes à savoir la classe noble ou hommes libres et les « esclaves ». Ce phénomène d'exclusion sociale, malgré sa quasi-disparition en théorie, demeure encore vivace dans ce milieu. C'est donc la classe dite inférieure qui veille sur le bien être des nobles et qui s'occupe de l'élevage des troupeaux pour le compte de ces derniers.

1.2.2.3. Les Peuls

C'est le troisième groupe ethnique. Les peuls se répartissent un peu partout sur l'étendue de notre zone d'étude. Au Sud, ils sont semi-nomades, et nomades dans l'extrême Nord. La population peule est fortement intégrée aux haoussa dont elle a d'ailleurs assimilé la langue et les pratiques sociales. On y distingue deux groupes : les fulani et les bororo. Les fulani sont sédentaires ou semi-nomades et de religion musulmane tandis que les bororo sont nomades et animistes. A l'instar des autres ethnies, l'organisation sociale comprend un chef de village nommé « ardo ».

Outre ces trois principaux groupes ethniques, il existe une très faible minorité composée de kanouri et d'Arabes.

La répartition ethnique dans la zone d'arrivée est différente de celle de la zone de départ. D'abord, sa composition ethnique diffère, en raison de la présence uniquement des peuls et des touaregs sur la zone en question.

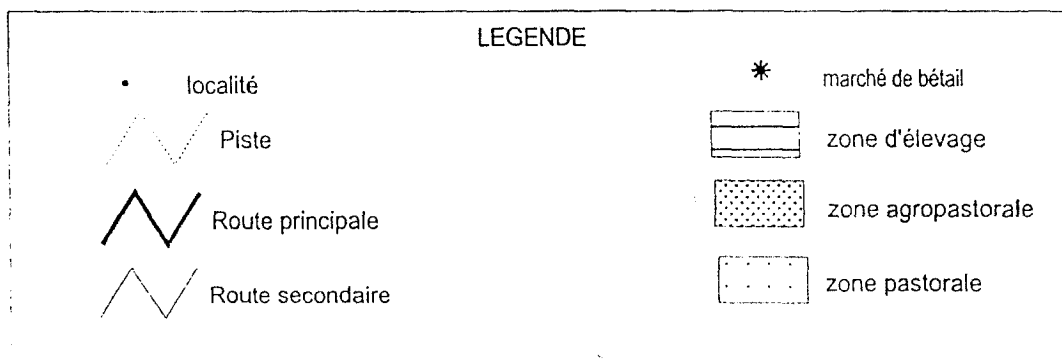
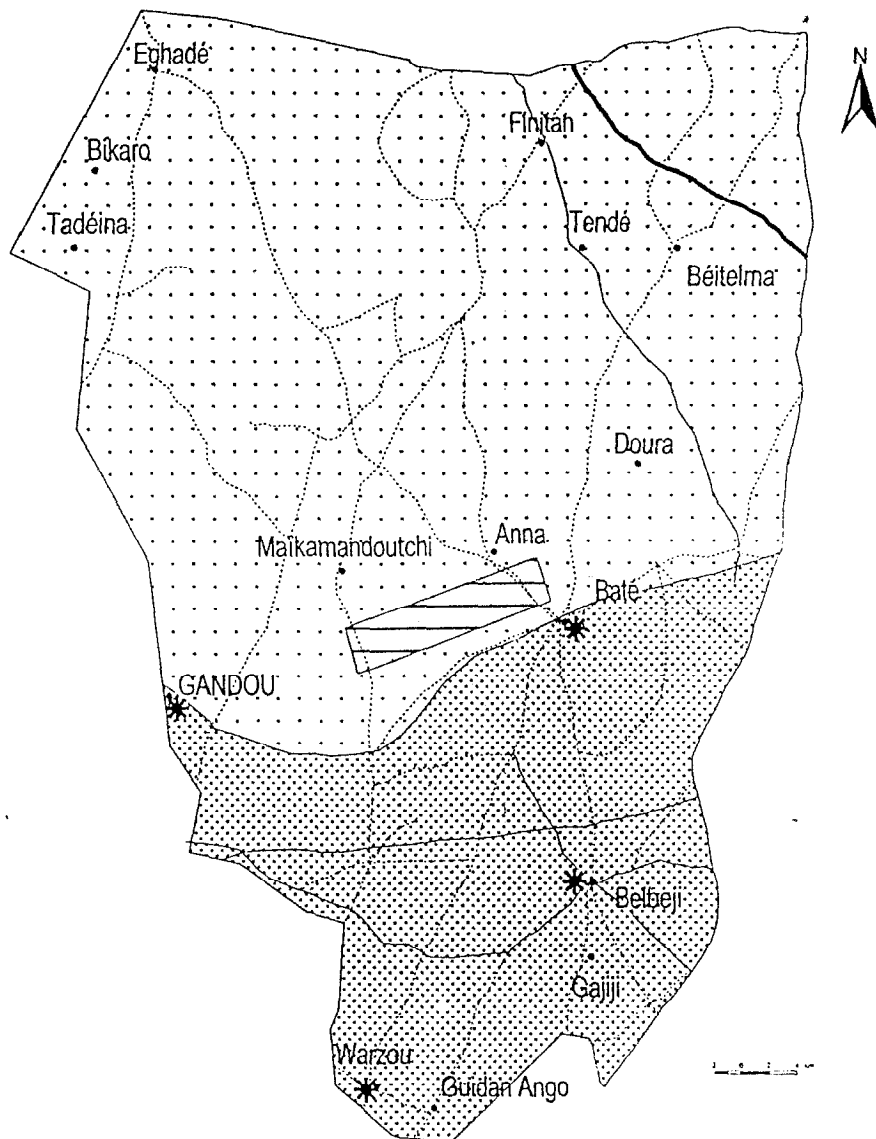
Les résidents sur ce site sont tous nomades. Ils ont été victimes des sécheresses qu'a connu l'Afrique de l'Ouest et en particulier le Sahel. L'autre caractéristique de cette population est la faiblesse de son effectif et son attachement à la tradition ancestrale. A ce titre, l'exemple des peuls Bororos est édifiant. En effet, cette population est toujours restée réfractaire à l'islam et poursuit ses pratiques animistes.

1.2. 3. Les activités économiques

La dégradation des conditions climatiques (notamment la baisse de la pluviométrie) et la poussée démographique ont rendu les activités économiques difficiles dans le Tarka. Elles ont aussi entraîné la différenciation des activités. Le sud est devenu une zone agropastorale où se pratique l'élevage en marge des cultures pluviales, et le Nord est entièrement consacré aux activités pastorales (carte 3).

Carte 3

REPARTITION DES ACTIVITES HUMAINES



Source: Carte topographique IGN

NAGARA

I.2.3.1. L'agriculture

C'est la principale activité économique dans le Tarka. Elle reste tributaire des conditions climatiques, qui sont généralement peu favorables dans cette région. D'autres facteurs limitent également le rendement agricole. Il s'agit de la surexploitation des terres due à la pression démographique et à cela s'ajoutent l'ensablement et l'érosion des sols.

Les principales productions sont le mil, le sorgho, le niébé. Les variétés utilisées sont dites hâtives à cause de la période relativement courte de la saison pluvieuse dans cette région. Les céréales produites sont auto-consommées, seule une infime partie est réservée à la vente. En fin de récolte, les paysans abandonnent leurs champs aux animaux. En effet, les tiges de mil et de sorgho ne sont jamais coupées dans cette zone, et c'est ce qui fait d'elle une zone d'élevage par excellence.

I.2.3.2. L'élevage

C'est la deuxième activité économique. On y distingue l'élevage extensif et intensif. L'élevage extensif est pratiqué en majeure partie par les agro-pasteurs dans le Tarka. Il est transhumant et draine chaque année un flux d'hommes et d'animaux à la quête du pâturage. C'est une migration alternée du Nord au Sud et vice-versa selon la saison de référence. Pendant la saison sèche, période au cours de laquelle les travaux champêtres sont achevés, le déplacement est orienté du Nord vers le sud. Par contre, pendant la saison des pluies, le troupeau est transféré au Nord afin de libérer l'espace des cultures réservé aux semi-nomades et aux sédentaires. Quant à l'élevage intensif, il est pratiqué sur place ou aux alentours des lieux d'agglomération.

Il est constitué d'embouche bovine ou ovine destiné à la reproduction ou la vente à l'occasion des fêtes. Il se pratique aussi à petite échelle un élevage de type moderne introduit par l'Etat depuis 1980 et qui vise la multiplication de bétail. Le centre est situé à Bâté, à cheval sur la zone pastorale et la zone agro-pastorale. Il compte des milliers de bovins et abrite des forages et une équipe de vétérinaires.

L'élevage procure d'importantes ressources animales et financières. En effet, outre la vente d'animaux sur pied, il procure aussi le lait et ses sous-produits dont le fromage, destinés à l'autoconsommation ou à la vente sur les marchés environnants. Le cheptel se compose de bovins, d'ovins, de caprins, de camelins et d'asins.

1.2.3.3. Le commerce

Il s'agit de la commercialisation de la production agricole et animale. Ces produits sont acheminés sur les marchés locaux ou régionaux, voire vers les pays méridionaux tel le Nigeria. En échange, les nomades se procurent des produits d'importation venant du Nigeria, de l'Algérie et de la Libye via Agadez. A côté de ces marchands, on y rencontre aussi des artisans, notamment parmi les touaregs dont la renommée est grande en matière d'objets d'art traditionnels.

Dans le milieu d'accueil, le commerce est très peu développé. Il se pratique seulement un échange des produits laitiers sur les marchés avoisinants. Parmi ces derniers, il y a le marché d'Aderbissanat dans la zone d'arrivée et celui de Baté plus au Sud dans la zone de départ. Ces marchés sont généralement distants de plusieurs dizaines de kilomètres. Sur ces sites, il est célébré, chaque année en septembre, une fête appelée cure salée, réunissant les éleveurs de diverses contrées pour des danses traditionnelles et autres réjouissances. A cette occasion,

les autorités politiques et vétérinaires interviennent pour sensibiliser les populations mais aussi vacciner les troupeaux.

Cette fête a acquis une envergure nationale puisqu'elle est honorée parfois par les plus hautes personnalités du pays, tel que le président de la République. Elle se termine généralement par une cérémonie de distribution des prix aux meilleurs éleveurs ainsi que la célébration, en marge, de nombreux mariages issus de ces rencontres entre nomades.

Conclusion partielle

Le rendement des productions agropastorales est surtout fonction des précipitations. En raison cependant de leurs irrégularités, les campagnes céréalières sont déficitaires et ne permettent point d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la zone. Par conséquent, l'approvisionnement régulier de cette zone dépend de la complémentarité économique existant entre le milieu de départ et celui d'arrivée

CHAPITRE II : LE DEROULEMENT DU MOUVEMENT MIGRATOIRE

Introduction

Le déplacement des populations semi-nomades nécessite des préparatifs et une certaine organisation. Les trajets à suivre à l'aller comme au retour sont déterminés dans le but de définir des couloirs de passage pour tous les migrants. Ceci est surtout valable dans la partie cultivable de la zone de départ. L'objectif étant d'éviter d'éventuels dégâts que causeraient les animaux.

II.1. L'Organisation du mouvement

II.1.1. Le rôle de la famille et de l'administration dans la prise de décision

La prise de décision est l'étape la plus importante avant le mouvement migratoire. Cette décision se prend à plusieurs niveaux. Elle peut être le résultat d'un consensus entre l'administration et les éleveurs ou émaner du chef du village voire de la famille. Cependant, dans presque tous les cas, ce sont les chefs de famille en dernier ressort qui décident d'effectuer ou non les déplacements.

En août 1999, période de l'enquête, la décision de migration de 59 des 65 familles a été prise par le chef de famille, soit 90,7% de l'échantillon. Par contre, les cas de décisions provenant des chefs de villages sont rares (soit 4) et sont toutes issues du milieu touareg où subsiste un grand respect de la hiérarchie sociale.

A partir de la mi-juillet, période de pousse des premiers semis, les chefs coutumiers et l'administration s'attèlent aux préparatifs des couloirs de passage des animaux et au partage de la zone de culture de celle réservée au pâturage.

II.1. 2. Les préparatifs du voyage

Le déplacement des familles se fait généralement en groupe. A cet effet, presque tout le village est concerné par les préparatifs du voyage. Ces préparatifs prennent des jours voire des semaines. On y prépare les tentes faites de peaux d'animaux ou en tissu, pour servir d'habitat. Il y a aussi la confection des outres d'eau avec les peaux d'animaux, de nouvelles cordes et des puisards. Le reste du matériel est constitué par les ustensiles de cuisine et des vivres. Les condiments seront achetés selon les directions suivies pour le Nord, aux grands marchés de Gandou ou de Baté. On note enfin la présence dans le matériel, d'armes blanches (arcs, flèches, gourdins, sabres, coutelas, couteaux...).

La dernière étape des préparatifs concerne le choix des personnes et des animaux. Ce choix est fonction de la santé physique et de la disponibilité des intéressés. Pour les personnes, le choix porte en général sur les jeunes célibataires qui seront encadrés par quelques aînés expérimentés. Cependant, avec l'insécurité permanente de ces dernières années, les femmes sont rarement associées. En 1999, on compte 10 femmes sur l'ensemble des personnes ayant effectué le déplacement.

Quant aux choix des animaux, les plus âgés et les vaches qui viennent de mettre bas sont écartés du voyage. Ces dernières seront gardées au village afin d'assurer l'alimentation en lait du reste de la famille jusqu'au retour des migrants. Les ânes, les bœufs et les chameaux chargés du transport des bagages font aussi partie du voyage.

II. 2. Le cheminement du mouvement.

Avant les années 80, ces déplacements avaient comme centre de regroupement

Baté, un grand marché de bétail situé sur la limite Nord de la zone de départ. Il permet l'approvisionnement en vivres et en condiments. Mais avec la création d'un centre de multiplication de bétail à côté du village après les terribles sécheresses des années 70, afin de reconstituer le cheptel, le cheminement des mouvements a été beaucoup modifié. Ce centre grillagé d'une longueur de 20 km et large de 5 km, a produit deux grands axes aller et deux pour le retour passant par son côté Est et Ouest (carte n°4).

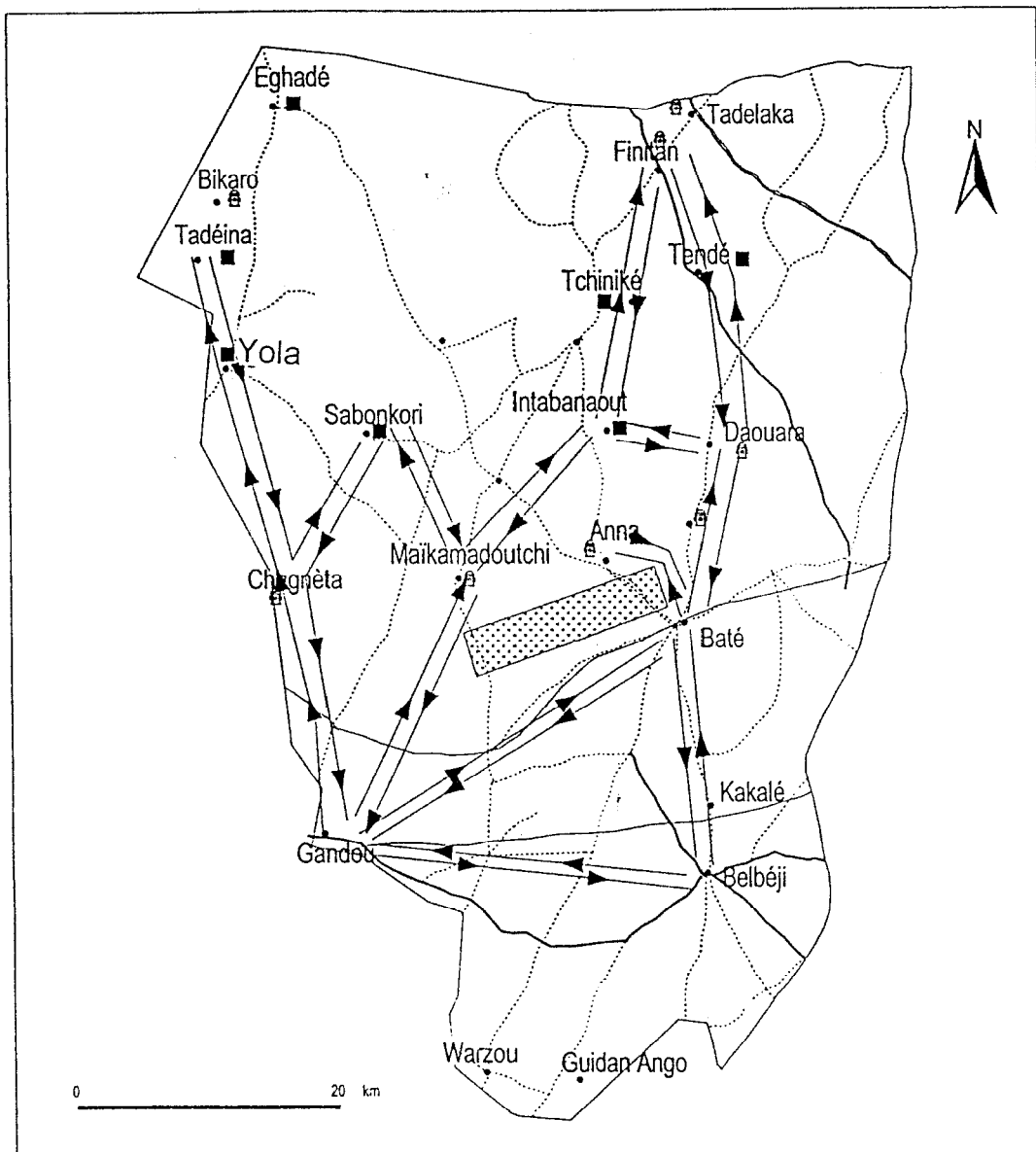
II.2.1. Le trajet aller

Une fois les préparatifs terminés, le lieu du départ est fixé dans un endroit situé à 1 ou 2 km du village. Ce sera le lieu de rassemblement des candidats à la migration et de leurs animaux. Dès l'aube, le départ a lieu en direction de la zone d'accueil et il se dessine alors une longue file composée d'éleveurs et d'animaux. Comme nous l'avions souligné plus haut, on enregistre, à partir du centre de Baté, deux départs vers deux directions que sont l'Est d'une part, et l'Ouest d'autre part.

II.2.1.1. Le trajet aller Ouest

C'est le trajet idéal pour tous ceux qui quittent le Sud-Ouest et l'Ouest du centre de multiplication de bétail de Baté. Sur ce tronçon, le point de départ est fixé aux alentours du village de Gandou, qui est aussi un important centre commercial de la région. C'est donc là que se fait l'achat des provisions. La direction suivie par les éleveurs est celle de Chagnéta et de Maïkamandoutchi. Ensuite, l'itinéraire se scinde en deux dont l'un va au Nord-Ouest en direction de la mare de Yola et l'autre au Nord-Est vers la mare de Intabanaout. Toutefois, compte tenu du nombre élevé des nomades touaregs présents à l'Ouest, les migrants empruntent de préférence la direction de Intabanaout.

VOIES DE COMMUNICATION ET DIRECTION DU MOUVEMENT MIGRATOIRE



LEGENDE

- localité
- mare
- ⊕ puits
- ▲— trajet aller
- ▲- trajet retour
- - - Piste
- Route principale
- - - Route secondaire
- ▨ Ferme

2.2.1.2. Le trajet aller Est

C'est la principale direction suivie à partir du point de départ avant la création du centre de Baté. Toutefois, ce trajet est de plus en plus abandonné au profit de Baté en raison de la taille de son marché. Ce dernier est en effet le plus grand marché de la zone pastorale et agro-pastorale où les migrants échangent et recueillent des informations portant notamment sur la situation du pâturage et l'état des points d'eau.

En résumé, Il convient de souligner que tous ces trajets ne se font pas d'un trait. Ils peuvent durer de deux à trois semaines ou même davantage. Ensuite, à chaque aire de pâturage ou de points d'eau, les migrants marquent un temps d'arrêt pour faire paître les troupeaux. L'occasion est aussi saisie pour préparer un repas, prier et surtout préparer le thé. Aussi, le cortège peut attendre un à deux jours sur un site, avant de poursuivre son trajet, s'il y a suffisamment de pâturage et d'eau. Au cours du voyage, les animaux fatigués sont laissés à la charge d'une personne ou deux selon l'importance du personnel, pour les acheminer jusqu'à la destination finale.

2.2.2. Le circuit retour

La fin de la saison des pluies se situe généralement vers la deuxième quinzaine du mois de septembre. Il s'en suivra alors un assèchement progressif des marigots et autres petits points d'eau, et à terme, la tendance est au regroupement des éleveurs autour des grandes mares semi-permanentes que sont Tendé, Bikaro, Yola, Intabanaout et Tchiriké. Ainsi commence le processus de retour des migrants vers le point de départ initial. Durant cette période, les agriculteurs sont à la fin des récoltes et ont libéré les champs. Le trajet du retour est identique à celui de l'aller et comporte autant d'axes que d'arrêts. Mais, à la différence du trajet aller, celui du retour doit

être organisé compte tenu de la récolte et du ramassage tardif de certaines céréales (maïs, sorgho, etc.). A cet effet, l'Administration assistée des chefs de village procède à la délimitation des couloirs de passage afin de prévenir tout différend entre paysans et éleveurs.

2.2.2.1. Le circuit retour Ouest

C'est à partir des grandes mares du milieu d'accueil, que débute le retour de l'Ouest vers le Sud. En effet, dès novembre-décembre, période de froid, les migrants empruntent la direction de Maïkamadoutchi et Chagnéta pour rejoindre le Sud du pays. De Chagnéta, les migrants contournent le centre de multiplication du bétail par l'Ouest en direction de Gandou. C'est de là que s'opère la dispersion des migrants vers les villages et les divers campements.

2.2.2.2. Le circuit retour Est

C'est celui qui se fait en direction de Baté, situé à l'Est du centre de multiplication du bétail. Comme précédemment, le regroupement des migrants s'opère aux alentours des grandes mares, en particulier celle d'Intabanaout et de Tendé. Ils suivent ensuite la direction du Sud sur Baté, via Tegama, Daoura ou Anna.

2.3. Les difficultés du voyage et du séjour

La principale difficulté que rencontrent les migrants réside dans la souffrance due à la fatigue généralisée pour les hommes ainsi que les animaux. En effet, au bout de ce long trajet à pied qui dure 2 à 3 semaines, une bonne partie du bétail sort affaibli. Ce constat est aussi similaire chez les hommes dont certains se retrouvent malades.

L'autre aspect des difficultés rencontrées sur le trajet provient essentiellement des

risques dus aux vols d'animaux, au banditisme armé, aux respects des couloirs de passage et aux maladies telles que le paludisme ou les morsures de serpents.

Conclusion partielle

L'organisation des migrations saisonnières implique la participation de plusieurs acteurs et revêt quelquefois un caractère circonstancié. En effet, outre l'administration, les chefs de familles et des villages, il y a aussi les marabouts, en tant que dépositaire du savoir divin, qui sont consultés en dernier ressort afin de conseiller sur le choix du jour et du moment du départ pour la migration. Cette forme de bénédiction est donc censée prémunir les migrants des divers dangers qui jalonnent leur parcours.

DEUXIEME PARTIE

L'EVOLUTION DU MOUVEMENT MIGRATOIRE

ET

L'INSERTION DES MIGRANTS

Avec la dégradation continue des conditions de vie dans les pays pauvres et l'illusion qui est largement entretenue autour de la richesse et le mieux être en occident, nous assistons de plus en plus à l'accélération du flux migratoire. De façon analogue, la migration dans la zone de Tarka est également due à la paupérisation de la région, en relation avec la poussée démographique et la surexploitation des terres de culture. Les populations émigrent ainsi vers des contrées plus clémentes. Mais comme tout mouvement migratoire, celui de ces populations semi-nomades est aussi empreint de conséquences souvent fâcheuses pour les acteurs eux-mêmes et pour les zones de destination.

CHAPITRE III : L'EVOLUTION DU MOUVEMENT ET SES DETERMINANTS

Introduction

Les réponses aux questionnaires de l'enquête sur le terrain nous ont permis de situer l'évolution de la migration saisonnière, ceci sur une période allant de 1969 à 1999 (soit 30 ans). D'ores et déjà, avec les transformations visibles de certains déterminants, l'on peut présager de sa tendance à la baisse sur la période. Cette baisse varie d'une année à l'autre mais s'accroît après chaque sécheresse.

3.1. Caractéristiques de l'échantillon

La description de l'échantillon est essentiellement basée sur la composition ethnique, la taille des familles et leur niveau de cessation des migrations. Les proportions sont obtenues en faisant un rapport entre les effectifs par ethnie tout en tenant compte des migrants et non-migrants.

Les familles peules sont les plus nombreuses de l'échantillon mais leur taille moyenne est relativement faible (7 personnes). Les haoussa ont les familles les plus étendues avec en moyenne 11 individus par famille. Les familles touareg ont une taille intermédiaire (environ 8 personnes).

L'enquête a porté sur 101 familles renfermant un effectif de 865 personnes. Les ethnies concernées sont les haoussa, les peuls et les touareg. Les familles peules représentent la moitié de l'échantillon avec un effectif de 51 familles constituées de 338 personnes. Les haoussa avec 41 familles viennent en seconde position mais renferment le plus grand nombre de personnes (451). Les touareg sont présents avec 9 familles où vivent 76 personnes.

En examinant dans le tableau n°2 la partie concernant « Les familles qui continuent le mouvement » on remarque qu'elles sont soixante cinq (65) sur 101 soit plus de la moitié de l'échantillon. L'examen selon l'appartenance ethnique indique que les 4/5 des familles peules poursuivent le mouvement alors que dans les deux autres groupes ethniques, un peu moins de la moitié le poursuit. La taille des familles diffère selon les groupes ethniques.

Dans la colonne « celles qui ont cessé », les familles haoussa sont les plus nombreuses avec vingt et une familles soit plus de la moitié du total tandis que les peuls représentent le 1/3 et les familles touareg un peu plus d'un dixième.

Tableau N°2 : Répartition des familles par ethnie selon la poursuite du mouvement

Ethnies	Familles qui continuent les mouvements		Familles qui ont cessé les mouvements		Total des familles		Nombre de personnes par ethnie
	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions	
Haoussa	20	30,7	21	58,5	41	40,5	451
Peul	41	63,0	10	27,8	51	50,5	338
Touareg	4	6,3	5	13,8	9	8,9	76
Totaux	65	100,0	36	100,0	101	100,0	865

Source : enquête de terrain 1999

3.2. L'évolution du mouvement

Le souci d'une bonne visualisation de l'évolution des mouvements migratoires nous amène à utiliser un graphique. Il ressort de ce dernier que la tendance de ces migrations est à la baisse au cours des trente dernières années (fig. n°2).

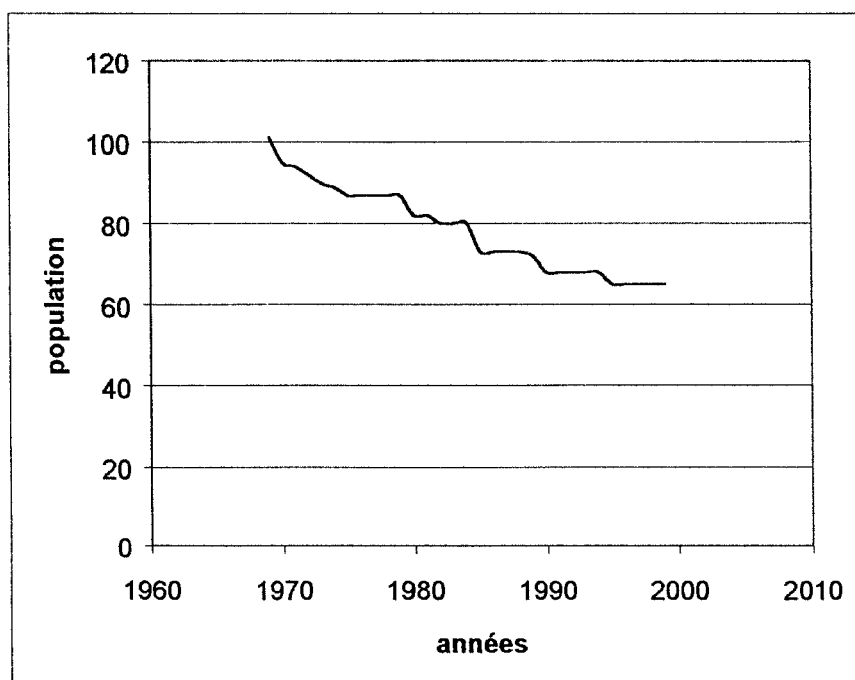
Le graphique permet d'observer une diminution progressive au fil des temps des mouvements migratoires saisonniers sur la période allant de 1969, année de

référence, à 1999, date de notre enquête. Ainsi sur un échantillon de 101 familles, il a été identifié 65 familles qui poursuivent encore la migration saisonnière, soit 64% de l'échantillon. L'observation du graphique permet aussi de mettre en évidence plusieurs étapes dont l'intensité diffère d'une période à l'autre. Ainsi de 1970 à 1974, les mouvements migratoires épousent une tendance régulière, et commencent ensuite à baisser régulièrement d'intensité entre 1985 et 1999.

Par ailleurs, on remarque également les périodes au cours desquelles l'effectif des familles qui poursuit la migration est resté relativement stable. Il s'agit des segments de période de 1975 à 1979 ; de 1982 à 1988 ; de 1990 à 1994 et de 1995 à 1999.

Les familles concernées par cette situation sont surtout celles qui ont une taille réduite. Par contre, la baisse voire l'arrêt définitif de la migration est observable chez les familles de tailles importantes, en l'occurrence les Haoussa.

fig. n° 2 : Evolution des mouvements migratoires de 1969 à 1999.



Source : Enquête de terrain, 1999.

III.3. Les déterminants

III. 3. 1. La dégradation des conditions climatiques

Elle est liée aux conséquences de la désertification et de la mauvaise répartition de la pluviométrie dans l'espace et dans le temps. Cette situation est donc à la base du phénomène de rétrécissement des aires de pâturage et de tarissement des principaux points d'eau. Le Tableau n°3 donne la répartition des familles qui déclarent avoir cessé les migrations saisonnières en raison des facteurs climatiques.

La mauvaise répartition des pluies a eu des répercussions néfastes sur les cours d'eaux et les mouvements migratoires. Ce phénomène de désertification a aussi été accompagné par la permanence d'autres aléas tels que les vents de sable et le fort ensoleillement des terres. Notre présence sur le site d'accueil des migrants nous a permis de constater le rétrécissement de certaines mares (Tendé, Intabanaout), limitant ainsi le séjour des migrants et leur affluence vers ces sites. Dans son ouvrage, Cheik (1986) a fait le même constat en Mauritanie où les conditions climatiques, en particulier le problème d'eau, agissent positivement ou négativement sur le niveau des migrations selon les saisons. Si historiquement dans les années 1970, les mares étaient pleines dès juillet, de nos jours elles ne le sont qu'en août. Ce phénomène, en rendant les migrations infructueuses, a donc influencé un 1/3 des familles à cesser cette forme de migration.

Tableau N°3 : Répartition des familles ayant cessé les migrations saisonnières en raison de facteurs climatiques

Les facteurs	Nombre de familles touchées	Pourcentage
<i>Vent de sable</i>	10	27,8
<i>Réduction de la durée des pluies</i>	10	27,8
<i>Désertification très avancée</i>	14	38,9
<i>Cours d'eau mal alimentés</i>	15	41,7
<i>Mauvaise répartition des pluies</i>	14	38,9
<i>Manque d'eau</i>	19	52,8
<i>Manque souvent de fourrage</i>	17	47,2
<i>Assèchement des puits et des mares</i>	5	13,9

Source : enquête de terrain, 1999.

(n=36)

III.3.1.1. L'évolution de la pluviométrie

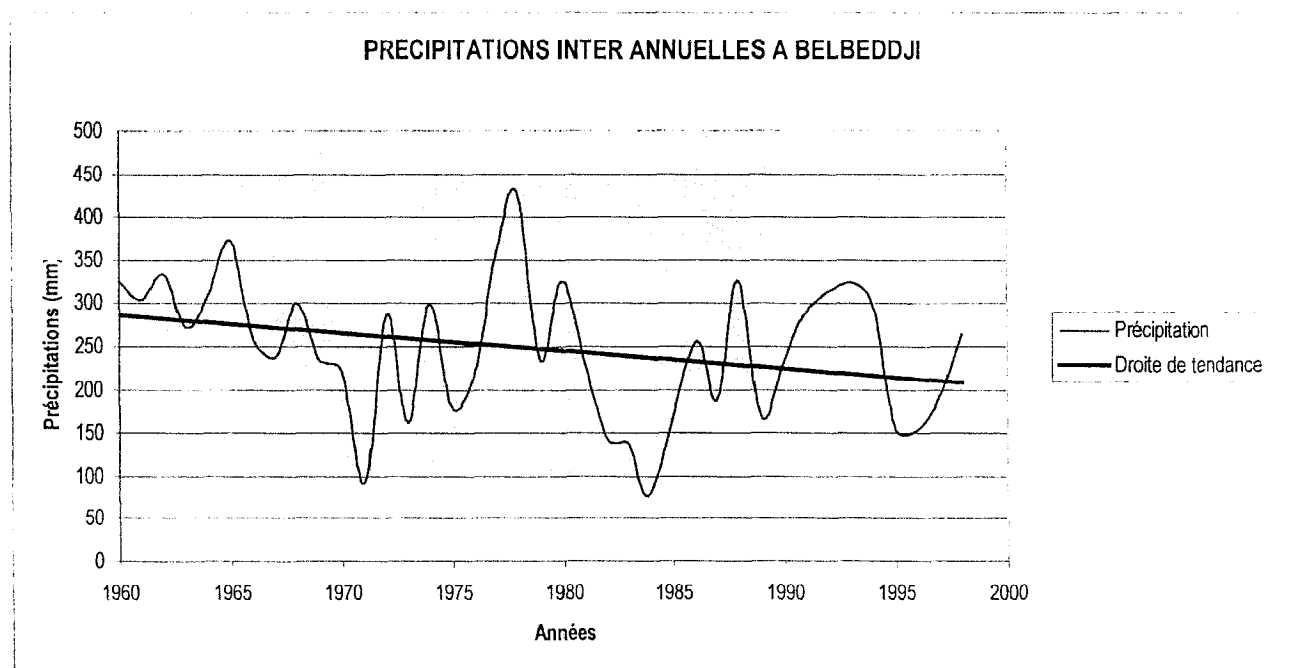
La rareté de l'eau est un facteur de ralentissement ou même de cessation du mouvement migratoire, notamment dans cette région de la Tarka. Parmi les familles interrogées, dix neuf (19) d'entre elles justifient l'arrêt de leur migration par la dégradation des conditions climatiques. En effet, cette région a été pendant au moins deux (2) décennies sévèrement affectée par des déficits pluviométriques chroniques et qui ont finalement découragé beaucoup de migrants.

Pour illustrer cette situation, nous avons examiné l'évolution de la pluviométrie dans le milieu d'accueil et celui de départ, à partir des relevés des stations de Belbédji (au sud à quelques 5 km de la zone de départ), de Tanout (à quelques dizaines de km du centre du milieu d'accueil mais sur le même parallèle) et de celle d'Aderbissanat au Nord (à une dizaine de km de la zone d'arrivée). Cette analyse nous a permis de dégager le cumul des précipitations annuelles ainsi que le nombre des jours de

pluies.

Nous avons retenu d'analyser successivement le cas de ces trois stations météorologiques, en commençant par celle de Belbédji (fig. n°3). Nous avons relevé que cette dernière a enregistré une évolution pluviométrique en dents de scie de 1960 à 1998, soit en moyenne 254 mm par an. A partir de cette moyenne, nous avons pu repérer une première période dont le cumul pluviométrique annuel est compris entre 80,7 mm et 168 mm et concerne les années 1982, 1983, 1984, 1989 et 1996. Les autres années sont celles dont la pluviométrie dépasse la moyenne annuelle avec cependant un pic de 327 mm en 1988. S'agissant du nombre des jours de pluie, la moyenne annuelle est de 23 jours. En 1994, une durée record de 35 jours a été enregistrée, la faible étant de 12 jours relevée en 1971.

fig. n° 3 : Evolution des précipitations de la station de BELBEDJI de 1960 à 1998

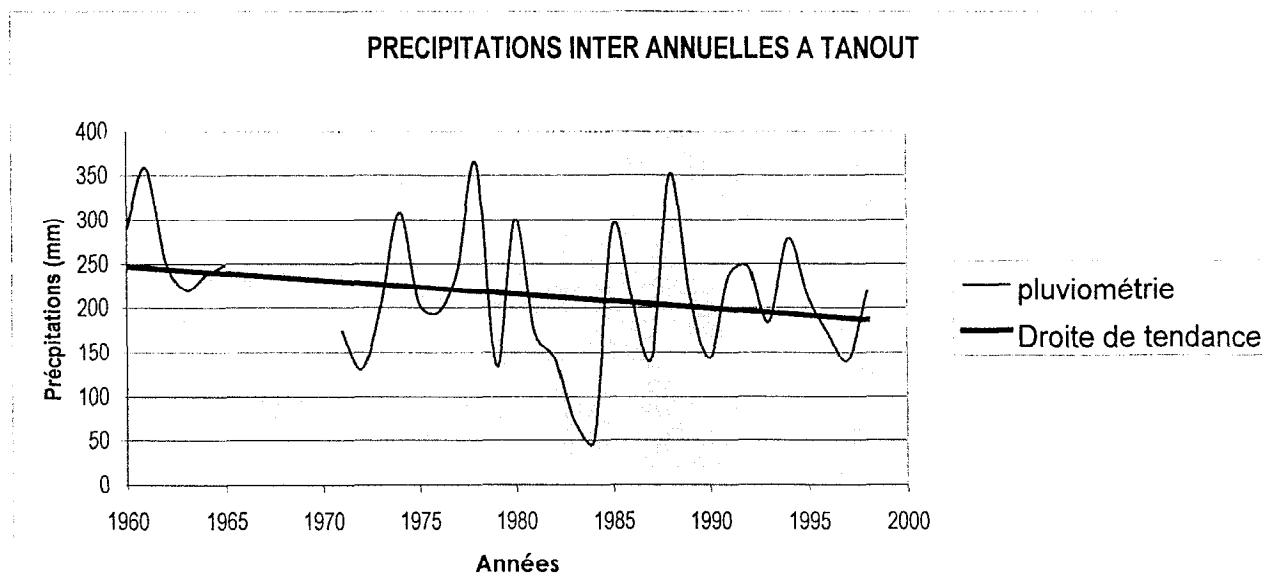


Source : Direction de la météorologie nationale

L'évolution de la pluviométrie est aussi à la baisse à Tanout comme le montre la Tendence observée sur le graphique (fig. n°4). Cette analyse est toutefois partielle du fait du manque des données de 1965 à 1970. Ainsi à partir de 1970, l'analyse révèle que les années 1973, 1974, 1984, 1985, ont été peu pluvieuses tandis que des précipitations qu'on pourrait qualifier d'exceptionnelles, eu égard à leur niveau largement au-dessus de la moyenne, ont été enregistrées au cours des années 1962, 1976, 1977, 1987 et 1988.

S'agissant du nombre de jours de pluie, la moyenne est de 21 jours avec cependant une borne supérieure qui se situe à 28 jours pour les saisons pluvieuses, contre 7 jours pendant les saisons peu pluvieuses.

Fig.n°4 : Evolutions des précipitations de la station de Tanout de 1960 à 1998

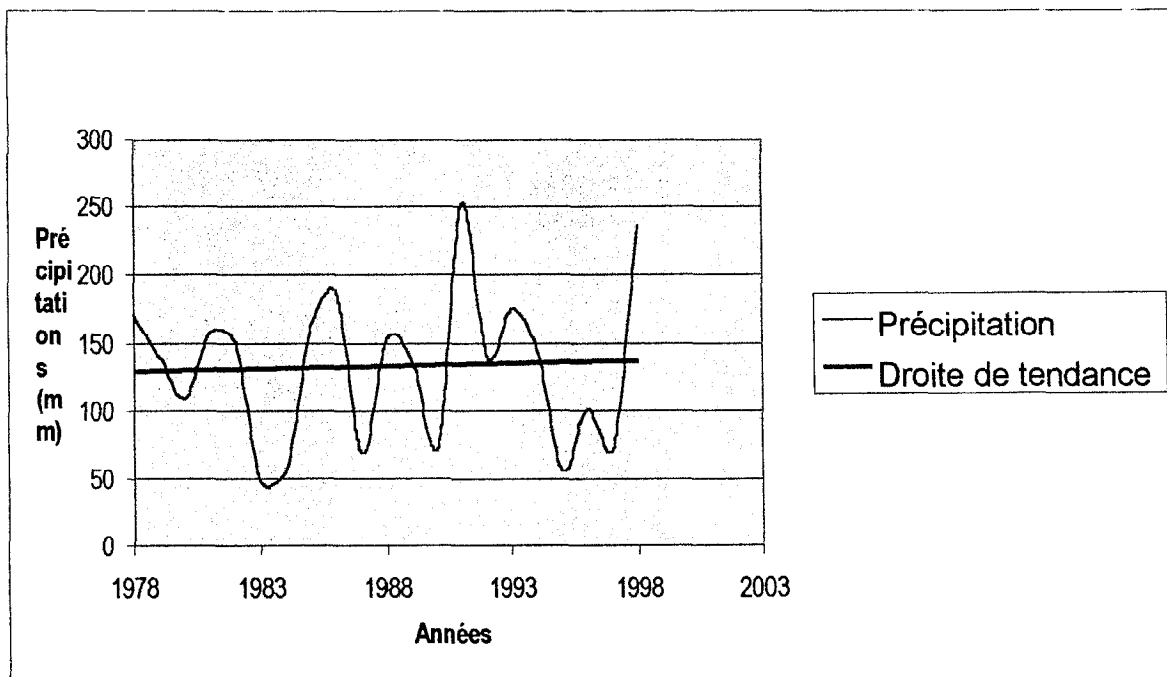


Source : Direction de la météorologie nationale

La station météorologique d'Aderbissanat est récente et date de 1978. Le constat que nous avons fait quant à l'évolution des précipitations montre une tendance à la

hausse. Par contre, le niveau de précipitations annuelles moyennes qui est de 133,4 mm est largement en deçà des deux premières stations ainsi que le nombre moyen de jours de pluies enregistré au niveau de cette station.

Fig.n°5 : Evolution des précipitations de la station de Aderbissanat de 1978 à 1998



Source : Direction de la météorologie nationale

En conclusion, l'observation générale indique une situation alternée entre les périodes de pluies. Ainsi, à une période de faible pluviométrie succède généralement une période de forte pluie, et vice-versa. Les conséquences de cette situation sont évidentes sur le mouvement migratoire. Ainsi, à chaque période de déficit de précipitations, une réduction du nombre de candidats à la migration est constatée, confirmant ainsi notre hypothèse n°1. Ce cas a été illustré par les mouvements postérieurs à la sécheresse de 1973/74 et de 1990, où le nombre relevé des familles migrantes est tombé respectivement à 87 et à 80. En 1985, il n'a été dénombré que

73 familles.

L'irrégularité des pluies s'accompagne en général d'une avancée progressive du désert et du vent de sable, modifiant ainsi la fréquentation de ces zones par les migrants de notre panel, mais aussi par les autres nomades venus des autres départements du pays, notamment le département de Maradi. On assiste, par conséquent, à un ensablement des puits et des mares, et à une raréfaction des aires de pâturage. Selon les statistiques que nous avons recueillies, 24 familles justifient leur arrêt de migration par la baisse de la pluviométrie et l'ensablement des principaux points d'eau. Ce phénomène est la base du changement conduisant certains pasteurs nomades et semi-nomades à élever leurs bétails aux alentours des villages.

3.3.1.2. Manque de fourrage

Il est en relation avec la baisse des précipitations enregistrée au cours des années antérieures où l'avancée du désert a été inexorable. Cette conjugaison de facteurs naturels rend donc le milieu naturel assez aride. Si les migrants de l'époque des années 1960 ont connu des espaces peu peuplés et verdoyants, la situation a radicalement changé depuis les grandes sécheresses de 1973-1974 et 1983-1984. A ce phénomène, s'ajoute une pression démographique et animale de plus en plus dense, en raison de la sédentarisation des nomades sur les sites d'accueil en réaction à la raréfaction du fourrage. Certains chercheurs ont démontré que la transhumance, en tant que mouvement saisonnier, est fonction des marchés, des points d'eau et de la croissance du couvert végétal (Thébaud, 1985). Bernus constatait en 1988 que dans les régions d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, les

animaux meurent en grand nombre, faute non pas d'abreuvement, mais de fourrage.

Ce même auteur a également observé que dans les régions sèches, en particulier le Sahel, les sécheresses produisent des effets beaucoup plus graves en rapport avec la destruction du couvert végétal : la mort à grande échelle du cheptel. La conséquence de toute cette situation se traduit par le surpâturage et les longues randonnées à la quête de pâturage, situés de plus en plus sur des aires lointaines.

III.3.1.3. La sécheresse

Elle est la cause principale de la cessation des migrations saisonnières des populations semi-nomades. Cette interruption a eu des effets pervers, notamment au niveau du milieu d'accueil à cause de la surpopulation induite par le phénomène de sédentarisation des nomades. Les sécheresses déciment non seulement le bétail mais aussi les êtres humains. C'est donc pour préserver leur vie et le reste du bétail que les nomades optent pour la sédentarisation. A l'instar des autres régions, le constat est le même que dans la partie Nord de Tarka. Ainsi, en examinant l'évolution des mouvements migratoires, le cycle de sécheresse et l'évolution de la pluviométrie, il se dégage des périodes ayant connu de grands bouleversements se traduisant par la destruction de plusieurs têtes de bétail, le non-retour de certains migrants à leur point de départ et l'arrêt définitif de la migration pour d'autres.

Toutefois, ce phénomène se constate avec retard. En effet, les migrants partent sans savoir à priori si l'année sera bonne ou mauvaise. En cas de mauvaise saison, c'est donc l'année suivante que les effets se produisent en terme d'unité de bétail perdu ou de désespoirs qu'affichent les victimes. A ce propos Sidikou (1975) a remarqué qu'avec les différentes famines une sédentarisation totale des populations nomades

et semi-nomades dans les sociétés sédentaires s'est accentuée. Alichina (1985) confirme ce propos dans ses études sur les migrations nigériennes en notant le rôle joué par les grandes famines et les autres catastrophes dont la sécheresse. Mais Horowitz (1977) a observé que les migrations saisonnières sont faites dans toutes les directions, pendant les sécheresses, à la recherche d'un minimum de fourrage.

En résumé, les facteurs climatiques influencent fortement le déroulement des migrations saisonnières. Beaucoup de familles parmi celles qui ont cessé de se déplacer avancent comme motifs la dégradation continue du climat. Même celles qui continuent à se déplacer y sont régulièrement menacées. Parmi les éléments du climat, ce sont les précipitations régulièrement en baisse et l'avancée du désert qui désorganisent donc la vie des populations semi-nomades.

La mauvaise répartition des pluies et sa réduction ont conduit à un mauvais développement de la couverture végétale et à la disparition progressive des cours et points d'eau. Cette situation se répercute négativement sur le nombre de tête de bétail et sur le désir de poursuivre la migration.

3.3.2. Les facteurs socio-économiques

Les facteurs économiques occupent une place importante dans le déplacement des populations nomades. Le Nord constitue le milieu d'accueil privilégié en matière d'élevage. L'abondance de l'herbe, de points d'eau et d'espace, en saison hivernale, réduit le coût d'entretien du bétail et accroît le rendement laitier ainsi que la reproduction. Ceci constitue donc une épargne non monétaire inestimable, susceptible d'être échangée plus tard sur le marché. Ainsi, à l'occasion de certaines festivités ou d'acquisition de biens de consommation essentiels, les éleveurs ravitaillent les marchés en produits laitiers et en bétail sur pied. Toutefois, il convient

de souligner une certaine résistance affective, car l'attachement de l'éleveur à l'animal est souvent très fort, freinant de ce fait la mise en vente d'animaux sur pied par les nomades. A l'occasion des grandes sécheresses (1973 – 1974 et 1983 - 1984) ces derniers ont perdu plusieurs têtes de bétail à cause de ces liens affectifs entre l'homme et l'animal. En effet, pour éviter la perte massive du bétail, le Gouvernement avait institué à l'époque une politique de déstockage visant la réduction du cheptel à travers la mise en vente d'une bonne partie du troupeau. Malheureusement, cela a été un échec du fait de cet attachement, entraînant ainsi la perte de plusieurs centaines de tête de bétails. En fait, l'éleveur préfère être témoin de la mort de l'animal plutôt que de le mettre en vente sur le marché.

Les motifs évoqués par la plupart des familles tournent autour des facteurs démographiques. Sur les soixante cinq familles qui effectuent actuellement ces mouvements migratoires saisonniers près de 2/3 ont affirmé que dans le milieu de départ il y a un manque d'espace suffisant pour pratiquer l'agriculture et l'élevage sans désagrément. Cette proportion est presque la même chez les familles qui estiment qu'il y a suffisamment d'espace au Nord pour la pratique de l'activité pastorale (Tableau n°4). Près de la moitié se déplace pour éviter les conflits avec les agriculteurs.

Tableau N°4: Répartition des familles selon les motifs des déplacements

Motifs des déplacements	Familles concernées	
	Effectifs	Pourcentages
<i>Eviter les conflits avec les agriculteurs</i>	28	43,0
<i>Manque d'espace suffisant dans la zone de départ</i>	44	67,6
<i>Manque de pâturage dans la zone de départ</i>	0	0,0
<i>Espace suffisant au Nord</i>	42	64,7
<i>Liberté au Nord</i>	2	3,0

Source : enquête de terrain 1999

(n = 65)

3.3.2.1. Les facteurs ethniques

Ils ont joué un rôle déterminant dans l'évolution des mouvements migratoires saisonniers dans le Tarka. D'après notre enquête, les haoussa qui représentent 40,6% de l'échantillon sont les plus touchés, de même que les touareg. Sur 41 familles haoussa, 21 ont cessé de migrer, soit plus de la moitié. Chez les peul par contre, on enregistre une faible proportion de cessation, 10 familles seulement sur les 51 on arrêté la migration saisonnière. En réalité les hacussa sont beaucoup plus intéressés, orientés vers le travail des champs et avec l'insécurité découlant de la rébellion, certains ont préféré confier leur troupeau aux peuls. Comme les Haoussa, les Touareg enregistrent aussi un fort taux d'abandon. De neuf (9) familles en 1969 il ne reste que 4 en 1999, soit moins de la moitié. Ce qui confirme notre hypothèse selon laquelle la cessation des migrations est plus faible chez les Peuls. Les Haoussa ne migrent que si les animaux sont en nombre suffisant tandis qu'avec 4 ou 5 vaches un Peul peut se déplacer.

Bernus (1986), qui a travaillé dans un groupe de population identique, a affirmé que

selon les crises climatiques, sociales ou politiques, les familles, les groupes migratoires peuvent changer de composition et évoluer vers un nouveau mode de vie. Il a noté aussi que toutes les contraintes sont nées du renversement des valeurs et de l'équilibre des forces entre nomades, semi-nomades et sédentaires.

Les conflits ethniques bien que rares, sont très meurtriers à cause de l'utilisation d'armes blanches et à feu. Les touareg notamment nomades étant plus nombreux dans la zone d'arrivée, près de 70 % de la population, il se développe une certaine méfiance au niveau des autres ethnies qui considèrent tout malentendu comme un problème ethnique. 4 familles ayant cessé leur mouvement déclarent l'avoir fait à cause de ces confrontations. Toutes ces familles sont des familles haoussa beaucoup moins armées et peu résistantes à la vie pastorale.

3.3.2.2. La rébellion

Elle a aussi joué un rôle important dans le ralentissement des mouvements migratoires, car avec son apogée dans les années 1992-1993, la zone d'accueil n'était guère accessible. Les haoussa ont ainsi préféré ne pas se déplacer en masse et ont confié leurs animaux aux peuls. Or, même ces derniers hésitent souvent à s'y rendre parce qu'ils craignent de se faire enrôler de force en tant que combattants. Après les accords de paix, des actes isolés de vol à main armée ont encore persisté.

3.3.2.3. Les vols et les razzias

Ils ont beaucoup entravé le déplacement des populations dans le milieu d'accueil. Parmi celles qui ont cessé, beaucoup l'ont fait pour avoir été victimes des vols et des razzias. En effet dans cette région en plus des armes blanches, beaucoup d'armes à feu circulent. Dans ces conditions, chacun possède au moins une arme blanche, car le risque de se voir dépossédé de tous ses animaux est permanent.

Cela a été pour beaucoup de familles un facteur limitant la migration. Ces vols et razzia sont surtout l'œuvre des touareg qui considèrent cet acte comme faisant partie intégrante de leurs mœurs.

3.3.3 Les facteurs politiques

Les facteurs politiques ont eu peu d'effet tant dans la prise de décision de poursuivre les mouvements migratoires que dans celle de leur cessation (Tableau n°5).

En effet, peu de familles comme le confirme le tableau n°5 ci-dessous, déclarent avoir agi en fonction des décisions prises par les pouvoirs publics. Elles sont une famille sur trois à avoir suivi les consignes. Et les conseils prodigués aux migrants tournent dans 3/4 des cas autour de l'embouche.

Tableau N°5 : Répartition des familles ayant cessé la migration saisonnière en fonction des décisions politiques

Les facteurs (décision politique)	Nombre de familles influencées	Pourcentage
<i>Encouragement à l'embouche</i>	10	27,8
<i>Fixation des éleveurs par le pouvoir politique</i>	1	2,8
<i>Découragement de la pratique d'un élevage extensif</i>	1	2,8
<i>Réduction des couloirs de passage par l'administration</i>	1	2,8

Source : enquête de terrain 1999

(n = 36)

3.3.3.1. L'encouragement à l'embouche

C'est l'une des principales décisions prises par le gouvernement nigérien lors des sécheresses de 1973-1974 et surtout de 1983-1984 qui ont décimé une grande partie du cheptel du pays. A l'époque, cette mesure avait pour objectif de diminuer le déplacement des nomades et semi-nomades en gardant les animaux à l'enclos,

permettant ainsi à la fois de conserver le poids de l'animal et garantir sa rentabilité. La décision devait aussi inciter les éleveurs à vendre une grande partie de leur bétail et de faire de cet élevage contemplatif un élevage économiquement rentable. Mais cette politique n'a pas eu beaucoup d'effet, les éleveurs n'étant pas habitués à acheter du fourrage ou des grains.

3.3.3.2. La fixation des éleveurs et le découragement de la pratique d'un élevage extensif

L'objectif de l'embouche était aussi d'aboutir progressivement à la sédentarisation des éleveurs. Bernus (1986) a remarqué qu'au Niger, le ralentissement des mouvements migratoires est aussi dû aux politiques volontaristes visant à refouler ou à réduire ou le plus souvent à faire disparaître toute forme de nomadisme. Cette politique est menée un peu partout en Afrique. Par exemple en Egypte, Zeid (1955) faisait remarquer que le nomadisme et le semi-nomadisme constituent une forme de vie dégradée, incompatible avec les exigences du monde moderne et doivent par conséquent disparaître.

Au Niger, Sidikou (1975) explique le recul du nomadisme et de la transhumance par la politique entreprise par l'Etat dans le but de la sédentarisation des nomades à partir des «villages de liberté» et la sédentarisation de type administratif.

Mais, cette politique n'a pas eu beaucoup d'écho comme l'attestent les anciens migrants interrogés. En effet, ils ont opposé un refus catégorique à l'encontre de cette sensibilisation. La sédentarisation est surtout consécutive à la mise en place des points d'eau tels que les puits et les forages pastoraux. Toutefois, si les circonstances naturelles le permettaient les migrants préféreraient avant tout

poursuivre leur déplacement comme par le passé.

3.3.3.3. Les couloirs de passage

Avec le développement de conflits entre agriculteurs et éleveurs, des couloirs de passage ont été dégagés par le pouvoir politique. Mais la pression démographique conduit progressivement à la réduction du nombre des couloirs modifiant du coup le cheminement des migrations.

Retaillé (1983) qui a travaillé dans la zone semi-nomade de Diffa à l'Est Niger, a remarqué que les nomades et les semi-nomades se sont vus dépouillés de leur espace habituel et se contentent d'un maigre espace de déplacement. Il accuse ici la création d'un centre de multiplications de bovins à Sayam (Diffa) d'être à la base de la sédentarisation de beaucoup d'agro-pasteurs faute d'espace. Le même constat est fait dans notre milieu d'étude où la création du centre de multiplication de bovins de Baté à la limite de la zone de départ et de la zone d'arrivée a fortement modifié le trajet à l'Est et à l'Ouest.

En résumé nous pouvons dire que la réduction des mouvements migratoires saisonniers des populations semi-nomades du Nord Tarka est due aux fréquentes sécheresses qui ont décimé une grande partie du bétail. Ce sont les haoussa qui ont à 50 % cessé de migrer. Il y a aussi la conjugaison d'une multitude d'autres facteurs qui sont à la base du ralentissement de la migration, notamment l'insécurité et l'accoutumance à la sédentarisation du fait des sécheresses prolongées. En plus, certaines décisions prises par le gouvernement, visent essentiellement à la fixation des migrants dans le but de contrôler leur déplacement et d'intervenir efficacement

en cas de sécheresse. L'approche a consisté en la construction des puits, des forages, des écoles et des centres de vaccination du bétail. A cela il faut ajouter l'octroi des crédits et la création des coopératives rurales.

Conclusion partielle

Les mouvements migratoires ainsi que leurs mobiles ont subi de profondes mutations. La tendance à la baisse observée au niveau du flux migratoire se poursuivra en l'absence d'une action notable sur les principaux déterminants de la migration. Dans ce cadre, et compte tenu des caractéristiques du climat sahélien, il est peu probable de s'attendre à une amélioration durable du facteur pluviométrique susceptible de redynamiser la transhumance. A contrario, l'arrêt de la migration a du point de vue social favorisé le brassage socioculturel, permettant ainsi au niveau politique la consolidation de l'unité nationale.

Introduction

Les rapports sociaux entretenus par les migrants sont déterminants pour le bon déroulement du voyage et du séjour. L'insertion est abordée dans ses aspects socioculturels et socio-économiques. Mais, l'évolution de plus en plus importante que prenait l'insécurité dans la zone, résultant de la rébellion touareg (1992-1996), a profondément troublé la quiétude qui régnait autrefois.

4.1. L'insertion sociale

Au fil des ans et compte tenu du caractère répétitif et saisonnier de la migration, les autochtones et les nomades ont su développer et entretenir des rapports sociaux cordiaux. Cela a grandement facilité l'intégration des migrants. D'autres liens ont aussi été tissés à travers les mariages.

S'agissant de l'installation des migrants dans le milieu d'accueil, ceux-ci sont recasés dans des tentes de campement aux alentours des sites avec leurs troupeaux. Ce phénomène entraîne des conséquences sociales importantes en terme de pression démographique et il se pose corrélativement des problèmes récurrents notamment le manque d'assainissement et l'insuffisance notoire des infrastructures sanitaires et éducatives des lieux d'accueil. Il s'en suit alors une accentuation de la paupérisation et la clochardisation des migrants qui se transforment généralement en mendiants. Cette situation atteint son paroxysme en cas surtout de perte du cheptel qu'occasionnent régulièrement les sécheresses successives au Sahel.

4.2. L'insertion économique

Dans le milieu d'accueil au Nord, l'insertion économique des migrants contribue au développement des échanges locaux. Les principaux produits qu'ils présentent sur le marché sont dérivés de l'élevage. Il s'agit notamment du lait, des fromages traditionnels et du beurre, mais aussi des animaux sur pied. Toutes ces opérations commerciales s'effectuent dans les marchés de Gandou et de Baté ainsi qu'à Aderbissanat dans la zone d'accueil. En plus, ils s'adonnent à l'artisanat, ce qui leur permet d'écouler plusieurs articles d'art. En échange, ils se procurent auprès des autochtones toutes sortes de marchandises notamment le thé, le sucre, les vivres et articles vestimentaires.

A cet égard, certains auteurs considèrent la migration saisonnière comme un moyen très efficace de l'insertion économique et sociale des populations nomades et semi-nomades. Bernus (1986) a observé que la possibilité de choisir ses itinéraires, son lieu de camp, ses partenaires et son voisinage, de scinder ou de regrouper son troupeau, permet d'opérer des choix toujours réversibles. Il affirme de plus qu'il existe des systèmes de prêts permettant de mieux répartir les richesses et les risques.

4.3. L'insertion culturelle

Les conditions climatiques imposent aux populations semi-nomades un changement dans leur pratique culturelle. Edmond Bernus qui a beaucoup travaillé dans ce domaine au Niger, a observé que la migration provoque une mutation dans le mode de vie de ces populations à cause notamment de l'influence due à une plus grande

diversification des rapports en terme de lieu et d'ethnie. Dans ce cadre, l'assimilation culturelle est plus visible à travers la tenue vestimentaire. Ensuite, les rapports sociaux à travers notamment le commerce ont permis à plusieurs migrants d'être polyglottes, parlant ainsi la langue locale. On note enfin un rapprochement inter-éthnique qui est engendré par les liens du mariage.

4.4. Les relations entretenues par les migrants.

Ces relations se situent à trois niveaux : relations des migrants avec les autochtones du milieu d'accueil, celle des migrants avec leur milieu de départ et enfin les relations entre migrants.

4.4.1. Les relations entretenues avec les autochtones

La régularité des déplacements saisonniers et leur durée ont permis de consolider les relations entretenues entre les migrants et la population du milieu d'accueil. Sur les 65 familles ayant émigré, 52 considèrent leurs relations avec les autochtones comme étant très bonnes, tandis que 10 les trouvent passables et 3 familles les estiment mauvaises. Ces relations sont surtout fondées sur le partage des lieux de pâturage, des puits et des mares, et de la cohabitation. Les mariages avec les autochtones sont également fréquents. Il se développe par ailleurs un important réseau d'information et de collaboration dans la garde des troupeaux. En effet, chaque famille possède un signe qu'elle appose à ses bêtes. Ainsi, la recherche est facilitée en cas de vol ou d'égarement des animaux. Les familles qui considèrent les relations avec les autochtones passables ou mauvaises, sont constituées généralement de nouveaux migrants et issues de l'ethnie haoussa. A l'inverse les touareg apprécient positivement leurs relations avec les autochtones.

4.4.2. Les relations entretenues avec le milieu de départ.

A ce niveau, les migrants n'éprouvent aucune difficulté à se mettre en rapport avec leurs familles restées dans le milieu de départ. En effet, même au cours des déplacements, les deux parties restent en contact grâce aux échanges de courrier et aux visites respectives. Selon notre enquête, sur les 65 familles migrantes en 1999 il y a 53 d'entre elles qui étaient rentrées en contact avec les familles restées au village à travers soit des courtes visites ou soit par envoi de messages. Ces échanges permettent ainsi aux migrants de subvenir à distance aux besoins de subsistance des membres de familles restés aux villages.

4.4.3. Les relations entre migrants

Elles restent cordiales en raison du fait que la majorité des migrants est issue d'un même village ou de villages voisins. En se référant à l'échantillon d'étude, il y a 57 sur 65 familles qui considèrent que ces relations sont bonnes, soit 87 % de l'échantillon, tandis que huit (8) autres les trouvent passables. Ces relations sont généralement fondées sur le partage des lieux de pâturage et des points d'eau, mais aussi de la participation à certaines cérémonies tels que les mariages, les baptêmes, etc. En effet, c'est de la qualité des rapports sociaux que dépend le succès de la migration.

Conclusion partielle

En somme le séjour des migrants dépend en partie des relations qu'ils entretiennent avec les autochtones et entre eux-mêmes. Dans l'ensemble tout se passe de façon

satisfaisante. Les multiples voyages effectués et les différents liens tissés par les populations sont d'un grand apport pour la poursuite de la migration. Cela n'empêche pas, pour autant, l'apparition de quelques malentendus mettant souvent à rude épreuve ces relations.

Conclusion Générale

Notre étude avait pour objectif de retracer l'évolution au cours des trente dernières années des mouvements migratoires des populations semi-nomades du Nord Tarka. Nous avons tenter d'identifier les principaux déterminants de la tendance à la baisse des mouvements migratoires qui apparaissent plutôt bénéfiques pour notre zone d'étude.

Dans la zone de départ les conséquences des mouvements migratoires sont très importantes. Elles entraînent un allègement de la pression animale et humaine sur ce milieu, favorisant ainsi le développement de l'agriculture et une meilleure régénérescence du couvert végétal. Cela conduit aussi à une réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les migrations saisonnières constituent aussi une stratégie de survie en cas de famine ou de sécheresse, tant pour les hommes que pour les animaux grâce à la recherche constante d'endroit mieux fourni en pâturage. Ce mouvement permet aussi aux nomades de conserver leur liberté et leur indépendance par rapport à la notion de résidence habituelle chez les sédentaires.

Dans la zone d'arrivée, la fréquence de ce mouvement aboutit à une amélioration des rapports entre les migrants et les autochtones, mais crée aussi une certaine animation avec le développement des activités économiques. Le départ des migrants saisonniers vers le Nord constitue aussi un handicap pour le milieu d'accueil. Il favorise un accroissement de la pression humaine et animale sur le couvert végétal et les points d'eau.

Des maladies animales (épizooties) sont transmises rapidement en raison de la forte concentration des bêtes. Dans le milieu de départ les difficultés demeurent dans la mise en place des structures de contrôle des mouvements mais aussi de la planification des infrastructures. Pour les animaux, les conséquences se traduisent en terme de perte importante d'énergie et de poids, ce qui agit sur la qualité de la viande, le poids et la santé de l'animal.

La cessation des mouvements permet dans la zone de départ une meilleure fixation des hommes et des animaux facilitant ainsi la planification dans le cadre des programmes locaux de développement. Cet arrêt consacre la sédentarisation définitive après une phase de transition progressive où le nomade devient agro-pasteur ou artisan pasteur avant de devenir définitivement sédentaire. Il a aussi comme conséquence le rapprochement des migrants avec l'administration et un meilleur accès de ceux-ci aux biens publics collectifs (écoles, dispensaires, etc.).

L'analyse de l'évolution des migrations et de ses différents déterminants nous a permis d'enregistrer des résultats assez variés :

- La tendance à la baisse des migrations des populations semi-nomades de Tarka vers le Nord s'accroît après chaque sécheresse. On remarque cependant une certaine stabilité de l'effectif durant les années où la répartition des pluies est satisfaisante. Ce qui confirme notre première hypothèse. L'évolution du mouvement, en partie liée aux facteurs pluviométriques, est donc significative en zone sahélienne, région soumise en permanence aux aléas climatiques.

- La politique nationale dans le domaine agropastoral a eu des effets négatifs sur le déroulement des migrations. Les conseils et soins autrefois prodigués aux éleveurs par des équipes mobiles ont été abandonnés. A leur place, se sont substitués des centres de regroupements (écoles, forages, etc.) contribuant ainsi à la sédentarisation des migrants.
- L'évolution des mouvements saisonniers en terme statistique et par ethnie confirme l'hypothèse selon laquelle les Peuls ont un faible taux de cessation. Celui-ci est plus élevé chez les Touaregs et les Haoussas. Concernant ces derniers, ils se sont d'ailleurs sédentarisés depuis fort longtemps.

Nous relevons aussi à l'issue de cette étude, un abandon de la transhumance de longue distance en faveur d'un élevage à petite échelle aux alentours des villes et villages qui étaient autrefois des sites d'accueil traditionnels. Toutefois, il est à se demander si, à la longue, le retour éventuel de pluies abondantes ne pourrait pas relancer à nouveau le mouvement migratoire saisonnier.

Bibliographie

- 1 Bernus Edmond, 1986, Nomadisme : mobilité et flexibilité, bulletin de liaison N°8, ORSTOM, 164 Pages.
- 2 Bernus Edmond, 1982, problèmes actuels des pasteurs nomades, in encyclopaedia Universalis, vol XI, Pages 107-113.
- 3 Cheik Abdel Wedoud Ould, 1986, les problèmes actuels du nomadisme sahélien / Cas de la Mauritanie. Etudes et travaux de l'USED, N°4, Dakar, 115 Pages.
- 4 Diallo Abdrahamane, 1978, Transhumance, comportement et productivité d'un troupeau zébu à Diafarabé, Centre Pédagogique Supérieur, Bamako 75 Pages.
- 5 Djouldé Laya, 1967, notes sur les mouvements migratoires depuis 1960, CNRSH, Niamey, 17 Pages.
- 6 Haeringer (PH), 1971, Méthodes de recherche sur les migrations africaines, communication au congrès régional sur la population, Accra, 23 Pages.
- 7 Kourgueni Alichina, 1985, Mouvements migratoires intérieurs au Niger, Université Catholique de Louvain, Louvain, 141 Pages
- 8 Loup Jean, 1976, les migrations africaines, François Maspero, Paris, 126 Pages.
- 9 Lututala. Mumpasi. B., 1995, les migrations africaines dans le contexte socio-culturel, in Gérard Hubert et Victor. Piché, la sociologie des populations, presses de l'Université de Montréal, AUPEL-UREF, Pages 391-416.
- 10 Retailé (D)., 1983, pour une nouvelle problématique dans l'enseignement de la géographie : De l'espace au territoire chez les pasteurs nomades de l'Est Nigérien, Université de Rouen, uer lettre, Rouen 35 Pages.

- 11 **Rouch Jean**, 1960, problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique Occidentale, in Bulletin de l'I.F.A.N, T.XXII, série B, N°34 Pages 369-378.
- 12 **Sidikou Arouna** (1975) problématique de la sédentarisation des pasteurs nomades au Niger, Réunion sur les mouvements de la population et les systèmes d'éducation dans les pays sahelo-soudaniens, Bureau régional de l'UNESCO, 10 Pages.
- 13 **Sawadogo Paul**, 1975, Enquête sur les nomades refoulés par la sécheresse, zone de Maradi et Dakoro, Formation pour l'environnement IDEP – URE FI.DA, Dakar, 264 Pages.
- 14 **Tapinos Georges.** , 1994, migrations et développement, un nouveau partenariat pour la coopération de l'OCDE Pages 22.
- 15 **Thiam Babaly, Poulain Michel, Savané Landing**, 1988, Migrations, changements sociaux et développement. Troisième journée démographique, Paris, ORSTOM, 388 Pages.
- 16 **Tribaut Brigitte**, 1985, élevage et développement au Sahel ; quel avenir pour les éleveurs ? Document préliminaire, Niamey, 184 Pages.
- 17 **Zeid Abou**, 1959, la sédentarisation des nomades dans le désert occidental de l'Egypte, Caire 12 Pages.

Autres Documents

- 1 Colloque sur les conséquences de la sécheresse sur les stratégies productives des éleveurs et fermiers soudano-sahéliens, 25-27 Juin 1975, IRSH Niamey, sous la direction de Horowitz Michel, rapport publié par REDSO / USAID, Abidjan, 77 Pages.

- 2 Données définitives du recensement de la population de 1988, analyse de la migration dans les départements de Maradi, 1994, Direction de la population, Niamey. 49 Pages.
- 3 Etude démographique et économique en milieu nomade de la République du Niger, 1966, Ministère Français de la coopération, Paris, 201 Pages.
- 4 Enquête migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest, 1997, Questionnaire migrant, Ministère Chargé du Plan, INSD, Direction de la démographie, MEES/RS, IRSSH, FLASHS, FASEG, Ouaga, 42 Pages.
- 5 Enquête migration Urbanisation en Afrique de l'Ouest, 1997, questionnaire migrant de retour, Ministère Chargé du Plan Direction de la démographie, MEES/RS, IRSSH, FLASHS, FASEG, Ouaga, 43 Pages.
- 6 Enquête migration Urbanisation en Afrique de l'Ouest, 1997, questionnaire non migrant, Ministère Chargé du Plan Direction de la démographie, MEES/RS, IRSSH, FLASHS, FASEG, Ouaga, 32 Pages.
- 7 Migrations aux USA, in études économiques de l'OCDE, 1977, Pages 25-27.
- 8 Niger, 1980, Edition Jeune Afrique, Paris, 64 Pages.
- 9 Observatoire de l'OCDE N°29, Dec 97 Janv 98, Pages 22.
- 10 Petit Robert, Edition 1984, Pages 1199.
- 11 Recensement général de la population de 1988-1992, analyse des données définitives, BCR, Niamey, 71 Pages.
- 12 Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, Enquête nigérienne sur les migrations et l'urbanisation, Rapport national descriptif, Août 1977 institut du Sahel /CILSS. Bamako, 126 Pages.

LISTES DE CARTES

Carte N° 1 : Situation géographique du Tarka23

Carte N° 2 : Localisation de la zone d'étude24

Carte N° 3 : Répartition des activités économiques29

**Carte N° 4 : Voies de communication et direction du
mouvement migratoire36**

LISTE DES FIGURES

Figures N° 1 : Schéma d'analyse de l'évolution des migrations	10
Figure N° 2 : Evolution du mouvement migratoire de 1969 à 1999	44
Figure N° 3 : Evolution des précipitations à Belbédji.....	47
Figure N° 4 : Evolution des précipitations à Tanout	48
Figure N° 5 : Evolution des précipitations à Aderbissanat	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 1 : Liste alphabétique des villages sélectionnés.....	14
Tableau N° 2 : Répartition des familles par ethnie selon la poursuite du mouvement.....	43
Tableau N° 3 : Répartition des familles ayant cessé les migrations en raison des facteurs climatiques	46
Tableau N° 4 : Répartition des familles selon les motifs des Déplacements.....	53
Tableau N° 5 : Répartition des familles en fonction des décisions politiques.....	56

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire

- 1 Date de l'opération :
- 2 Numéro du questionnaire :
- 3 Nom du village :
- 4 Nom et prénom du chef de famille :
- 5 Nom de personnes dans la famille :
- 6 Ethnie :
-
- 7 Activité principale :
- Agriculture
 - Elevage
 - Pêche
 - Commerce
 - Autres
- 8 Activité secondaire :
- Agriculture
 - Elevage
 - Commerce
 - Autres
- 9 Elevez-vous du bétail ?
- Oui
 - Non
- 10 Quelle sorte de bétail élevez-vous ?
- Camelins
 - Bovins
 - Asins

Ovins

Caprins

11 Vers où / où gardez vous les animaux pendant l'hivernage ?

Autour du village

Au nord

Vers le sud

Vers l'Ouest

Vers l'Est

Pour ceux qui effectuent les migrations : (vers le Nord)

12 Les motifs du déplacement : Eviter les conflits avec les agriculteurs

Manque d'espace

Manque d'herbe

Espace suffisant au nord

Plus de liberté au Nord

13 Partez-vous seul ? Oui

Non

14 Si Non avec qui ? Frères

Sœurs

Enfants

Femmes

Autres

15 Endroit où vous séjourné les six derniers mois ? A la maison

Ailleurs

- 16 Qui prend la décision d'effectuer le mouvement ?
- Le chef de famille
 - Le chef de village
 - L'Administration
 - Décision individuelle
- 17 Les différentes étapes de la progression : Vers le Nord
- 18 L'Etat de vos relation avec les autochtones
- Bonnes
 - Passables
 - Mauvaises
- 19 L'Etat des relations avec les autres migrants
- Bonnes
 - Passables
 - Mauvaises
- 20 Comment s'effectuent vos contacts avec le milieu de départ ?
- Par des visites respectives
 - Par courrier
 - Par l'envoi des moyens de subsistance
- 21 Quels profits tirez-vous de ces migrations ?
- Quiétude sociale
 - Epanouissement de l'agriculture et de l'élevage
 - Brassage des populations
 - Brassage culture
 - Autres
- 22 Avez-vous l'intention de continuer ces mouvements ?
- Oui
 - Non

23 Pourquoi votre choix ? Parce que :

- Conditions alimentaires bonnes dans la zone d'arrivée
- Condition alimentaire mauvaise dans la zone d'arrivée
- Sécurité
- Insécurité
- Obligation par manque d'espace
- Pas assez d'animaux

24 Mode d'alimentation des animaux pendant la saison sèche :

Puits

Mare

Forage

Source

25 Mode d'alimentation des animaux pendant la saison des pluies :

Puits

Mare

Forage

Source

26 Les difficultés rencontrées pendant le séjour au Nord :

Manque de vivre

Maladies

Insécurité

Solitude

Autres

Pour les semi-nomades devenus sédentaires, n'effectuant plus le mouvement saisonnier.

27 Depuis quand avez-vous cessé de migrer vers le Nord avec le bétail (référence faite avec certaines dates ayant marqué l'histoire la région ou même le pays 1970, 1974, 1983, 1994 ...)

28 La cessation de vos migrations saisonnières ont-elles un rapport avec :

A La dégradation des conditions climatiques :

- Réduction du temps de pluie

- Réduction de la quantité de pluie tombée

- Vent de sable

- Cours d'eau mal alimentés

- Mauvaise répartition des pluies dans l'espace des pluies

B La sécheresse :

Mort de bétail et d'arbre en masse

Manque de pâturage

Manque d'eau

Assèchement des puits et des mares

C L'insécurité :

Vols

Razzias

Conflits ethniques

Rébellion

Autres

D La politique nationale dans le domaine pastoral et agricole :

Encouragement à l'embouche

Découragement pour éviter un élevage extensif

Création des centres de multiplication des bétails

Réduction des couloirs de passages des animaux suite à la pression

démographique

Fixation des éleveurs

Annexe 2 : Relevés des précipitations

DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE (NIGER)
Pluviométrie Mensuelle (mm) Pour BELBEDJI (320050)

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL	NO
50	0.0	0.0	0.0	0.0	6.0	35.8	109.9	109.9	54.9	9.0	0.0	0.4	325.8	30
51	0.0	0.0	0.0	0.0	2.3	16.7	51.0	195.3	59.5	0.0	0.0	0.0	304.4	25
52	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	15.5	113.2	166.1	28.4	10.0	0.0	0.0	333.7	27
53	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	16.1	72.6	164.4	7.6	5.9	0.0	0.0	272.0	30
54	0.0	0.0	0.0	0.0	4.7	38.3	65.5	141.6	61.1	0.0	0.0	0.0	309.2	35
55	0.0	0.0	0.0	1.1	0.0	49.0	105.7	139.3	78.6	0.0	0.0	0.0	372.5	29
56	0.0	0.0	0.0	6.5	40.9	46.0	32.6	69.5	52.5	9.4	0.0	0.0	257.4	30
57	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.8	45.7	128.6	53.9	0.0	0.0	0.0	236.0	28
58	0.0	0.0	0.0	47.0	49.0	39.0	55.4	103.2	6.9	0.0	0.0	0.0	300.5	27
59	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11.1	117.5	70.1	35.5	0.0	0.0	0.0	234.2	25
60	0.0	0.0	0.0	0.0	13.0	3.8	102.1	77.8	26.7	0.0	0.0	0.0	220.4	25
61	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	23.8	40.0	28.8	0.0	0.0	0.0	92.6	16
62	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	24.3	75.5	146.4	35.4	6.0	0.0	0.0	287.6	30
63	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	71.7	75.0	14.0	0.0	0.0	0.0	161.7	13
64	0.0	0.0	0.0	0.0	5.3	3.0	153.9	111.3	26.8	0.0	0.0	0.0	300.3	24
65	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	71.5	75.5	4.5	0.0	0.0	0.0	173.5	15
66	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	42.0	128.7	28.8	16.8	0.0	0.0	0.0	215.3	23
67	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	104.6	136.8	58.0	0.0	0.0	0.0	359.4	17
68	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	52.0	216.2	112.2	48.5	0.0	0.0	0.0	428.9	24
69	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	53.4	67.7	113.6	0.0	0.0	0.0	0.0	234.7	18
70	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	25.0	153.2	146.0	0.0	0.0	0.0	0.0	326.9	25
71	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	63.0	52.5	85.0	29.0	0.0	0.0	0.0	221.5	13
72	0.0	0.0	0.0	0.0	11.0	0.0	49.2	62.0	0.0	0.0	0.0	0.0	161.2	11
73	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	42.9	33.2	51.0	12.0	0.0	0.0	0.0	139.1	13
74	0.0	0.0	0.0	0.0	7.7	6.7	27.8	3.5	29.9	5.1	0.0	0.0	50.7	16
75	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	30.7	79.2	73.8	69.9	0.0	0.0	0.0	253.7	27
76	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.0	38.7	119.6	22.1	0.0	0.0	0.0	157.4	13
77	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	23.3	88.4	115.9	100.2	0.0	0.0	0.0	327.8	17
78	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.4	76.5	68.8	3.5	0.0	0.0	0.0	168.2	11
79	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	0.0	85.9	106.2	36.7	0.0	0.0	0.0	231.8	14
80	0.0	0.0	0.0	0.0	48.4	2.9	133.9	65.3	10.9	1.5	0.0	0.0	234.9	14
81	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	x	x	141.3	44.7	0.0	0.0	0.0	186.0	11
82	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	63.4	137.4	97.8	22.0	0.0	0.0	324.1	30
83	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1	10.3	93.7	102.2	93.8	0.0	0.0	0.0	301.0	14
84	0.0	0.0	0.0	0.0	14.2	33.1	46.5	44.5	16.2	0.0	0.0	0.0	144.5	14
85	0.0	0.0	0.0	0.0	8.2	23.3	91.2	70.5	9.6	0.0	0.0	0.0	193.8	14
86	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.5	61.0	112.3	59.2	0.0	0.0	0.0	234.0	14
oy	0.0	0.0	0.0	1.5	6.0	21.8	82.6	103.0	35.6	1.9	0.0	0.0	251.3	21
al	37	37	36	37	37	36	36	37	37	37	37	37	37	37

DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE (NIGER)
Pluviométrie Mensuelle (mm) Pour TANDOU (320060)

JAN	FEB	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL	NO
960	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.2	180.6	55.7	33.6	0.0	0.0	289.1	27
961	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	94.5	233.7	3.2	0.0	0.0	358.4	18
962	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	6.6	124.9	91.8	21.7	3.8	0.0	251.3	21
963	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.4	96.8	90.1	17.5	3.2	0.0	220.0	25
964	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25.2	69.3	115.4	26.4	0.0	0.0	237.3	25
965	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	46.0	17.8	109.8	75.7	0.0	0.0	249.3	19
966	0.0	0.0	0.0	0.0	x.x	x.x	x.x	x.x	x.x	0.0	0.0	0.0	0
967	0.0	0.0	0.0	0.0	x.x	x.x	x.x	x.x	x.x	0.0	0.0	0.0	0
968	0.0	0.0	0.0	0.0	x.x	x.x	x.x	x.x	x.x	0.0	0.0	0.0	0
969	0.0	0.0	0.0	0.0	x.x	x.x	38.1	92.2	56.9	0.0	0.0	187.2	20
970	0.0	0.0	0.0	0.0	x.x	x.x	x.x	x.x	x.x	0.0	0.0	0.0	0
971	0.0	0.0	0.0	0.0	10.5	0.0	40.7	123.9	0.0	0.0	0.0	175.1	21
972	0.0	0.0	0.0	2.7	0.0	21.8	22.4	76.6	7.0	0.0	0.0	130.5	16
973	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	36.7	87.7	76.6	0.0	0.0	0.0	201.0	14
974	0.0	0.0	0.0	0.0	3.8	2.8	136.9	117.2	47.8	0.0	0.0	308.5	30
975	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	86.7	114.0	1.2	0.0	0.0	204.4	20
976	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	87.9	67.6	21.4	11.4	4.2	0.0	194.7	25
977	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11.5	57.2	157.2	16.1	0.0	0.0	242.0	17
978	0.0	0.0	0.0	3.5	6.5	7.6	210.7	90.0	45.9	0.0	0.0	354.2	23
979	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11.9	43.1	52.2	25.5	0.0	0.0	133.7	16
980	0.0	0.0	0.0	0.0	28.1	77.2	67.3	123.4	4.5	0.0	0.0	316.5	18
981	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	55.4	47.3	64.3	5.8	0.0	0.0	172.8	16
982	0.0	0.0	0.0	0.0	13.6	0.0	33.9	93.8	2.7	0.0	0.0	144.0	16
983	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.6	12.5	48.6	4.7	0.0	0.0	72.4	10
984	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	2.4	1.6	8.9	35.0	0.0	0.0	48.7	7
985	0.0	0.0	3.8	0.0	0.0	11.2	134.4	113.4	29.6	0.0	0.0	298.6	24
986	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.9	77.5	69.2	59.9	0.0	0.0	210.5	18
987	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.5	77.2	68.8	3.3	0.0	0.0	149.8	12
988	0.0	0.0	0.0	0.0	1.3	21.1	64.3	203.0	62.0	0.0	0.0	351.7	14
989	0.0	0.0	0.0	0.0	13.7	5.4	95.2	96.4	1.7	0.5	0.0	212.9	17
990	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1	3.3	81.3	56.7	1.4	0.0	0.0	143.0	15
991	0.0	0.0	8.7	16.2	29.6	16.0	73.3	85.5	7.0	0.2	0.0	258.5	17
992	0.0	0.0	0.0	0.0	22.1	2.5	101.5	84.1	32.5	0.0	0.0	249.7	15
993	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.9	64.0	101.3	16.9	0.0	0.0	184.2	13
994	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	72.5	121.6	62.1	22.6	0.0	278.8	13
995	0.0	0.0	0.0	0.0	22.2	22.4	18.3	82.6	67.2	0.0	0.0	212.7	14
996	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.6	108.8	37.2	19.0	0.0	0.0	171.6	11
997	0.0	0.0	0.0	2.8	9.2	1.4	43.4	39.1	44.8	0.0	0.0	140.7	10
998	0.0	0.0	0.0	1.8	5.8	13.4	69.6	59.4	69.4	0.0	0.0	218.6	10

Mo	0.0	0.0	0.3	0.7	5.1	17.0	74.8	90.5	26.3	0.9	0.0	218.5	10
Mai	39	39	39	39	34	34	35	35	35	39	39	39	39

=Manquant ou Incomplet

DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE (NIGER)
 Pluviométrie Mensuelle (mm) Pour ADEBBISSINAT (320045)

JAN	FEB	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
76	0.0	0.0	6.4	0.0	6.7	69.2	62.2	25.5	0.0	0.0	0.0	170.9
79	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17.4	60.9	44.0	20.3	0.0	0.0	142.6
80	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.5	57.1	31.2	9.0	0.0	0.0	109.8
81	0.0	0.0	0.0	1.5	0.0	125.6	19.5	5.5	0.0	0.0	0.0	158.1
82	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.3	88.3	57.8	0.0	0.0	0.0	150.9
83	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	27.5	18.8	0.0	0.0	0.0	47.3
84	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.5	13.7	5.3	27.0	4.0	0.0	58.5
85	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.5	16.6	123.0	10.5	0.0	0.0	162.6
86	0.0	0.0	0.0	3.2	0.0	64.3	70.9	48.7	0.0	0.0	0.0	187.1
87	0.0	0.0	0.0	5.7	0.0	24.8	30.7	8.4	0.0	0.0	0.0	69.6
88	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.6	82.5	47.5	19.0	0.0	0.0	154.6
89	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	51.5	30.2	4.4	0.0	0.0	136.1
90	0.0	0.0	0.0	0.0	3.9	0.0	43.3	25.1	1.0	0.0	0.0	74.3
91	0.0	0.0	0.0	0.0	57.8	11.7	71.9	104.6	6.8	0.0	0.0	252.8
92	0.0	0.0	0.0	8.2	0.0	88.0	41.7	1.8	0.0	0.0	0.0	139.7
93	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.5	42.0	103.1	26.7	0.0	0.0	175.3
94	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	63.6	49.8	27.3	4.7	0.0	145.4
95	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	0.8	5.1	10.5	34.5	0.0	0.0	55.9
96	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7	15.9	27.0	47.0	9.8	0.0	0.0	102.4
97	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	12.0	11.8	32.4	16.3	0.0	0.0	72.5
98	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	11.1	32.7	31.8	0.0	0.0	75.6
99	0.0	0.0	0.0	0.0	4.2	5.7	54.6	52.3	13.9	0.4	0.0	133.4
00	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21

Annexe 3 : Evolution des mouvements migratoires de 1969-1999.

Années	Nombre de familles effectuant les déplacements
1969	101
1970	95
1971	94
1972	92
1973	90
1974	89
1975	87
1976	87
1977	87
1978	87
1979	87
1980	82
1981	82
1982	80
1983	80
1984	80
1985	73
1986	73
1987	73
1988	73
1989	72
1990	68
1991	68
1992	68
1993	68
1994	68
1995	65
1996	65
1997	65
1998	65
1999	65

Source enquête

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	4
RESUME	5
MOTS-CLES	5
INTRODUCTION GENERALE	6
1. Problématique	7
1.1 Objectifs de l'étude	7
1.2 Définition des concepts	8
1.3 Modèle d'analyse.....	9
1.4 Hypothèses	11
2. Méthodologie.....	11
2.1 Revue de la littérature	11
2.2 Le choix du site	13
2.3 La collecte des données.....	13
2.3.1 La détermination de la population mère	13
2.3.2 L'échantillonnage.....	14
2.3.3 Déroulement de l'enquête sur le terrain.....	15
2.4 Méthodes d'analyse des résultats	17
2.5 Les difficultés.....	18
PREMIERE PARTIE :	
PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE ET D'ORGANISATION	
DU MOUVEMENT.....	19
CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE.....	21
I.1. Situation Géographique.....	21
I.2. Les conditions physiques et socio-économiques.....	22
I.2.1. Les conditions physiques	22
I.2.1.1. Le climat.....	25
I.2.1.2. La végétation.....	25

I.2.2. La population.....	26
I.2.2.1 Les Haoussa.....	26
I.2.2.2. Les Touareg	27
I.2.2.3. Les Peuls.....	27
I.2.3. Les activités économiques	28
I.2.3.1. L'agriculture	30
I.2.3.2. L'élevage	30
I.2.3.3. Le commerce.....	31
CONCLUSION PARTIELLE.....	32
CHAPITRE II : LE DEROULEMENT DU MOUVEMENT MIGRATOIRE.....	33
II.1. L'organisation du mouvement.....	33
II.1.1. Le rôle de la famille et de l'administration dans la prise de décision	33
II.1.2. Les préparatifs du voyage	34
II.2. Le cheminement du mouvement.....	34
II.2.1. Le trajet aller.....	35
II.2.1.1. Le trajet aller Ouest.....	35
II.2.1.2. Le trajet aller Est.....	37
II.2.2. Le circuit retour.....	37
II.2.2.1. Le circuit retour Ouest	38
II.2.2.2. Le circuit retour Est.....	38
II.3. Les difficultés du voyage et du séjour	38
CONCLUSION PARTIELLE.....	39
DEUXIEME PARTIE : EVOLUTION DU MOUVEMENT MIGRATOIRE ET	
INSERTION DES MIGRANTS.....	40
CHAPITRE III : L'EVOLUTION DU MOUVEMENT ET	
SES DETERMINANTS	42
III. Description de l'échantillon.....	42
III.2. L'évolution du mouvement.....	43
III.3. L'évolution des déterminants.....	45
III.3.1. La dégradation des conditions climatiques.....	45
III.3.1.1. L'évolution de la pluviométrie	46
III.3.1.2. Le manque de fourrage	50

III.3.1.3. La sécheresse	41
III.3.2. Les facteurs socio-économiques	52
III.3.2.1. Les facteurs ethniques	54
III.3.2.2. La rébellion.....	55
III.3.2.3. Les vols et les razzias	55
III.3.3. Les facteurs politiques.....	56
III.3.3.1. L'encouragement à l'embouche.....	56
III.3.3.2. Fixation des éleveurs et le découragement de la pratique d'un élevage extensif.....	57
III.3.3.3. Les couloirs de passage.....	57
CONCLUSION PARTIELLE.....	59
CHAPITRE IV : L'INSERTION DES MIGRANTS	60
IV.1. L'insertion sociale.....	60
IV.2. L'insertion économique.....	61
IV.3. L'insertion culturelle	61
IV.4. Les relations entretenues par les migrants	62
IV.4.1. Les relations entretenues avec les autochtones	62
IV.4.2. Les relations entretenues avec le milieu de départ	63
IV.4.3. Les relation entre migrants.....	63
CONCLUSION PARTIELLE.....	63
CONCLUSION GENERALE.....	65
Bibliographie	68
Liste des cartes	71
Liste des graphiques et figures.....	72
Listes des tableaux	73
Annexes	74
Table des matières	85